

Langage et pratiques sociales [Étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents]

Étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents

Monsieur Bernard Laks

Citer ce document / Cite this document :

Laks Bernard. Langage et pratiques sociales [Étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents]. In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 46, mars 1983. L'usage de la parole. pp. 73-97;

doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1983.2178>

https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1983_num_46_1_2178

Fichier pdf généré le 23/04/2018

Résumé

Langage et pratiques sociales

Un double travail, sociologique et linguistique, est mené sur un groupe de six adolescents d'origine ouvrière de la banlieue parisienne. Sous le rapport des critères généralement retenus par la taxinomie sociologique (âge, sexe, origine sociale, lieu d'habitation, etc.) ce groupe de pairs est homogène. Deux séries de variables sociolinguistiques sont analysées : l'ouverture de la voyelle et la suppression du // dans le pronom sujet elle(s) et la sélection du coordonnant neutre. L'analyse sociolinguistique met en évidence les limites de l'homogénéité du groupe : deux sous-groupes s'opposent systématiquement et une hiérarchie sociolinguistique interne apparaît. Ce constat impose un retour à la sociologie des agents. La description des histoires sociales et des trajectoires familiales, l'analyse des habitus individuels permettent de lever la contradiction : ce groupe de pairs est, du point de vue sociologique comme du point de vue linguistique, relativement homogène et relativement hétérogène. Une mise en relation systématique des pratiques linguistiques et des pratiques sociales est proposée. La description des habitus individuels rend compte des régularités observées et permet de proposer une analyse sociolinguistique des pratiques langagières des membres du groupe.

Zusammenfassung

Sprache und soziale Praktiken.

Gegenstand der gleichermaßen linguistischen wie soziologischen Analyse ist eine aus einem Pariser Vorort stammende Gruppe von Jugendlichen proletarischer Herkunft. Von den in der soziologischen Taxinomie gemeinhin verwendeten Kriterien her gesehen (Alter, Geschlecht, soziale Herkunft, Wohnort, usw.), weist diese peer group tatsächlich homogenen Charakter auf. Die soziolinguistische Analyse zweier Reihen von Variablen — die Vokalöffnung und der Wegfall des // bei den Personalpronomen elle(s) sowie die Selektion neutraler nebenordnender Konjunktionen (et, puis, et puis) — deckt die Grenzen dieser Homogenität auf : zwei Untergruppen stehen in systematischem Gegensatz zueinander, eine interne soziolinguistische Hierarchie wird sichtbar. Dieser Befund macht einen neuerlichen Rückgriff auf die soziologische Analyse der Akteure notwendig. Die Nachzeichnung der jeweiligen individuellen Sozialgeschichte und des familialen Werdegangs wie die Analyse der individuellen Habitusausprägungen lösen den Widerspruch : diese peer group ist unter soziologischen wie linguistischen Gesichtspunkten sowohl relativ homogen als auch relativ heterogen. Sprachliche und soziale Praktiken sind in systematischen Bezug zueinander zu bringen. Die Beschreibung der individuellen Habitusformen erhellt die beobachteten Regelmäßigkeiten und ermöglicht die soziolinguistische Analyse der Sprachpraxis der Gruppenmitglieder.

Abstract

Language and social practices.

This article describes a sociological and linguistic study of a group of six adolescents from the Paris suburbs. In terms of the usual criteria of sociological classification (age, sex, social origin, place of residence, etc.), this is a homogeneous peer-group. Two series of socio-linguistic variables were analysed : opening of the vowel and suppression of // in the subject pronoun elle(s), and the selection of the neutral coordinator. Socio-linguistic analysis brings to light the limits of this group's homogeneity : two sub-groups are systematically opposed and an internal socio-linguistic hierarchy emerges. This discovery calls for a return to the sociology of the agents. When the social histories and family trajectories are described and the individual habitus analysed, the contradiction is resolved : both linguistically and sociologically this peer-group is relatively homogenous and relatively heterogeneous. A systematic relationship between linguistic practices and social practices is proposed. Description of the individual habitus accounts for the regularities observed and makes it possible to put forward a socio-linguistic analysis of the linguistic practices of the group members.

langage et pratiques sociales

bernard laks

étude sociolinguistique
d'un groupe d'adolescents

De la langue dont traitent les linguistes, il n'y a pas de sujet concret. «C'est l'ange qui depuis toujours image ce qu'il advient d'un sujet quand on n'en retient que la dimension d'énonciation pure» note justement Milner (1). Mais si de cette langue désincarnée, réduite à la grammaire, il n'y a pas de parleur défini, le réel linguistique résiste et il faut au moins postuler un locuteur générique. Ainsi, toutes les théories linguistiques, en même temps que d'un concept de langue, se dotent, implicitement ou explicitement, d'un concept de locuteur. Il n'a pas été assez remarqué que la relation entre ces deux concepts est cruciale : telle théorie de la langue ne va pas sans tel concept de locuteur. Même si le producteur de langage est loin d'être au centre des préoccupations linguistiques, même si, depuis Saussure au moins, l'autonomie de la linguistique et sa capacité d'analyser scientifiquement le langage semblent avoir pour condition l'absence de prise en considération des caractéristiques propres de l'agent parlant, tout travail linguistique, à commencer par la sélection et la construction des données, présuppose une théorie minimale du locuteur. Du sujet psychologique ou génétique (Chomsky) à la communauté linguistique abstraite conçue comme «superlocuteur» ou comme «locuteur structural» (Bloomfield, Saussure), en passant par les classes socio-économiques conçues comme des «sociolocuteurs» (certaines tendances de la sociolinguistique), diverses approches ont été proposées qui correspondent chacune à un modèle de la langue : compétence grammaticale abstraite et idéale, corpus de phrases produites dans une communauté, ensemble des sociolectes (2). Entre théories linguistiques concurrentes, ce sont presque toujours ces modèles qui sont en question. Une façon nouvelle d'intervenir dans le débat, et aussi d'aborder

le travail linguistique, consiste à renverser cette problématique et, pour esquisser un modèle de la langue, à poser d'abord la question du locuteur.

Concevoir le locuteur comme un sujet, comme un sujet social et comme un sujet historique, construire l'agent parlant comme le producteur réel d'un discours effectif, construire le parleur comme le sujet d'une pratique linguistique qui ne se réduit pas à une simple exécution (3), conduit à repenser les modèles linguistiques dominants. En particulier, variations sociales, stylistiques et inhérentes peuvent être analysées comme linguistiquement contraintes ; pour chaque locuteur compétence de production et compétence de réception peuvent être distinguées ; dans un domaine national linguistiquement unifié des grammaticalités plurielles et socialement inégales peuvent être décrites ; enfin, pour intégrer à la grammaire ces faits de variation, un modèle de règles variables doit être avancé (4). On remarquera qu'une telle problématique permet d'aborder des questions jusqu'alors délaissées par la linguistique dominante, et singulièrement celle de l'homogénéité de la langue et de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques ou, si l'on veut, de la différen-

1—J.C. Milner, *L'amour de la langue*, Paris, Ed. du Seuil, 1978, p. 8.

2—N. Chomsky, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Ed. du Seuil, 1971, chap. 1 ; Centre Royaumont pour une science de l'homme, *Théories du langage, théories de l'apprentissage : le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky*, Paris, Ed. du Seuil, 1979 ; L. Bloomfield, *A Set of Postulates for the Science of Language*, *Language*, 2, 1928, pp. 153-164, repris dans C.F. Hockett (ed.), *A Leonard Bloomfield Anthology*, Bloomington, Indiana U. Press, 1970 ; F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1916, nouvelle ed. 1972 ; W.A. Wolfram et W.K. Riley, *Linguistic Correlates of Social Stratification in Detroit Speech*, Final report, Washington, US Office of Education, 1968.

3—Cf. P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980, pp. 51-56.

4—Sur la typologie des variations et le modèle variationniste, voir W. Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Ed. de Minuit, 1976, chap. 2, et W. Labov, *Le parler ordinaire*, Paris, Ed. de Minuit, 1978, chap. 3. Sur les autres distinctions évoquées, voir plus particulièrement P. Encrevé, *Linguistique et sociolinguistique*, *Langue française*, 34, pp. 3-16.

ciation sociolinguistique dans les limites de l'intercompréhension nationale. Mais définir le locuteur comme le sujet d'une pratique sociale impose également de se munir d'une sociologie qui permette de construire la pratique linguistique comme telle et oblige à recourir à l'enquête sociologiquement contrôlée pour recueillir les données.

Dans l'enquête menée à Villejuif dont nous présentons ici quelques résultats (5), nous avons cherché moins à collecter un grand nombre de formes linguistiques conduisant à mettre en doute, par exemple, le traitement de la suppression des liquides finales (6) (dont la critique aurait constitué l'objectif a priori de l'étude) qu'à recueillir des performances linguistiques, mais sociologiquement qualifiées, accompagnées d'une sociologie explicite des locuteurs permettant de répondre à la question : « Qui parle ? ». L'objectif de l'enquête ne consistait donc pas seulement à enregistrer des faits linguistiques attestés, mais aussi à tenter de référer les formes relevées à la sociologie de leur énonciateur, à étudier linguistiquement et sociologiquement la pratique langagière des six membres d'un groupe d'adolescents. Bien entendu, étudier la pratique linguistique concrète de six locuteurs socialement définis conduit également à critiquer le traitement de la suppression des liquides finales et permet de proposer des solutions alternatives (7) ; mais la critique ne se résume pas alors à l'exhibition de faits dont la seule nouveauté ruinerait les analyses précédentes. Il y a d'ailleurs peu de faits linguistiques, y compris ceux de la parole la plus quotidienne, qui n'aient été relevés par les linguistes. Si ces derniers n'ont que fort peu tenu compte de ces faits d'observation, limitant leur pertinence à la nécessaire relativisation des résultats et aux notes en bas de page, ce n'est donc pas en vertu d'une cécité coupable, mais parce que les principes de construction de l'objet langue leur permettaient et souvent leur imposaient de n'en pas tenir compte. Proposer d'analyser simultanément faits linguistiques et caractéristiques sociales du locuteur revient à proposer un autre principe de construction de l'objet qui, mettant au premier plan le locuteur et la pratique linguistique, renverse le rapport aux faits et confère systématiquement et pertinence à ce qui auparavant était tenu pour contingent et marginal parce que lié à la pratique ou plus exactement à la performance.

5—Pour plus de détails, voir B. Laks, *Différenciation linguistique et différenciation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique française*, thèse de 3ème cycle, Université de Paris VIII, 1980 (inédit).

6—F. Dell, Schwa précédé d'un groupe obstruant liquide, *Recherches linguistiques*, 4, pp. 75-112. On trouvera plus loin une analyse de la chute de *l* et des données quantitatives concernant la suppression des liquides.

7—Cf. B. Laks, *op. cit.*, pp. 198-312.

L'analyse des différences qui séparent les pratiques linguistiques des six locuteurs interviewés au cours de l'enquête de Villejuif constitue l'un des objectifs centraux de cette étude. Pour faire apparaître ces différences linguistiques comme systématiques et sociologiquement pertinentes, il était nécessaire de ne pas limiter l'investigation aux seules productions linguistiques, mais, cumulant descriptions et analyses ethnographiques des dispositions et des pratiques, d'esquisser pour chaque agent le système de ses pratiques sociales, d'en dégager la logique. L'analyse des biographies et des trajectoires, personnelles et familiales, complète et éclaire ces descriptions. Pour dégager la pertinence et le sens social des différences qui séparent les pratiques des agents, c'est en définitive leur principe unificateur et reproducteur que l'on s'est proposé d'interroger. *Du point de vue opératoire comme du point de vue explicatif, le concept d'habitus est au centre de cette étude sociolinguistique* (8).

La variation linguistique, nous rappelle Labov (9), tient son existence d'une concurrence entre « différentes façons de dire la même chose ». Ces formes, qui à valeur assertorique et stylistique identique sont susceptibles d'acquérir des valeurs sociales différentes sur des marchés linguistiques différents, constituent donc les variantes d'une même variable sociolinguistique. On a essentiellement pris en compte dans l'analyse de l'enquête de Villejuif des variantes d'ordre infraphonémique. Ces différences sonores, souvent assez ténues, ne manifestent donc pas un changement de système phonologique, mais correspondent à différentes manières d'articuler un phonème donné (10). Elles échappent à la

8—Pour une application du concept d'*habitus* au domaine linguistique et pour une approche du concept d'*habitus linguistique*, voir essentiellement P. Bourdieu, L'économie des échanges linguistiques, et P. Encrevé, Linguistique et sociolinguistique, *Langue française*, 34, pp. 17-34 et 3-17 respectivement ; ainsi que P. Encrevé, Le marché linguistique, *Actes du colloque de Francfort*, 1979 (sous presse).

9—Sur ce point, voir W. Labov, The Quantitative Study of Linguistic Structure, *Pennsylvania Working Papers on Linguistic Change and Variation*, N.S.F., US Regional Survey, 1975, pp. 1-66, ainsi que *Sociolinguistique*, *op. cit.*, p. 366. Cette définition de la variable sociolinguistique a été critiquée, notamment par B. Lavandera, pour ce qui concerne son extension aux variables syntaxiques ; cf. B. Lavandera, Where Does the Sociolinguistic Variable Stop ?, *Working Papers*, 40, pp. 1-17.

10—Ces différences acoustiques correspondent généralement à des différences dans la posture ou la tenue articulatoire. Ainsi la variation [ɛ]/[a] dans l'articulation du premier phonème du pronom sujet féminin : *elle vient* : [ɛlvjɛ], [alvjɛ], [ɛvjɛ], [avjɛ], correspond à différents degrés d'aperture buccale. La variation [r]/[h]/[ø] dans l'articulation du dernier phonème de *fenêtre* : [fənɛtr] [fənɛth] [fənɛt], peut être regardée comme correspondant à différents degrés de tension musculaire dans la tenue de l'articulation uvulaire. Cf. B. Laks, *op. cit.*, pp. 201-208, 298-305.

conscience et au contrôle des locuteurs, mais, régulièrement corrélées à des caractéristiques sociales (position sociale, volume et structure du capital linguistique du locuteur) et au degré de tension de la situation d'interlocution, elles constituent des indicateurs sociolinguistiques fiables (11). Ces indicateurs sociolinguistiques permettent ainsi de faire un retour à la sociologie des agents. En effet, si la sociologie des locuteurs permet d'assigner une valeur sociale aux écarts linguistiques relevés dans la pratique de ces agents, l'analyse d'indicateurs sociolinguistiques dont la valeur sur un marché donné a été précédemment construite conduit souvent à porter au jour des différences sociales pertinentes d'abord inaperçues. Etant donné un groupe restreint qu'une première approche sociologique conduit à décrire comme socialement homogène, mais dont l'analyse ethnographique montre qu'il est constitué d'agents dont les habitus individuels présentent des différences marquées, la question s'est posée de savoir si ces écarts correspondaient aux variantes structurales d'un même habitus de classe (12). L'analyse des indicateurs sociolinguistiques permet de montrer que les membres de ce groupe sont en fait, dans leurs pratiques linguistiques, séparés par des différences sociologiquement pertinentes. Ceci conduit à reprendre la sociologie des agents et à percevoir, sous l'apparente homogénéité du groupe, une hétérogénéité sociale relative.

Le lieu de l'enquête

Alain, Pascal, Michel, Serge, Claude et Jean ont tous entre 14 et 15 ans. Ils forment un petit groupe électif qui se réunit depuis quelques années à la *Maison pour tous*, le centre de loisirs du bas-Villejuif (13). Pour intégrer à l'analyse des faits les caractéristiques propres du marché sur lequel ils ont été produits, pour dégager la marque sociale – classée et classante – que porte la *Maison pour tous*, il faut rapidement présenter la ville.

Sans être une ville industrielle, Villejuif est une commune ouvrière comme on en rencontre dans la petite couronne parisienne (14). Le cadre urbain, profondément modelé par l'entre-deux guerres est,

spécialement dans le bas-Villejuif, vétuste et archaïque. Etablie depuis longtemps, la population est majoritairement composée d'ouvriers, d'employés et de personnels de service. Plus qu'un prolétariat industriel très concentré, on trouve à Villejuif une masse atomisée de gens employés dans des unités à la frontière de l'artisanat et de l'industrie. Comme la plupart des villes de la petite couronne, Villejuif est une ville «rouge». L'implantation politique ancienne du PCF, qui y est électoralement majoritaire depuis 1925, se double d'une implantation militante. La ville est très profondément marquée, structurée et organisée : plus de 200 associations militant sur les thèmes les plus divers organisent une partie importante de la population. Ce poids politique et militant du PCF se traduit symboliquement dans l'espace urbain, dans l'importance des équipements socio-éducatifs, dans le nom des rues, dans les souvenirs historiques et dans l'imaginaire des habitants. Il participe du paysage, induit des attitudes, constitue un arrière-plan «culturel». Ces facteurs politiques, urbanistiques et sociaux revêtent une importance toute particulière sur le terrain d'enquête que constitue le centre municipal de loisirs où se réunit le groupe.

Le quartier du bas-Villejuif où est située la *Maison pour tous* concentre la plupart des traits que nous venons d'évoquer. L'urbanisation qui affecte ce quartier entre 1930 et 1950 est typique de cette époque. Elle s'opère par lotissements et le bas-Villejuif avec ses rues droites bordées de pavillons plus que modestes, ses petits immeubles de deux ou trois étages souvent dépourvus des éléments minimaux de confort et d'hygiène est par endroits classé insalubre (zone à rénovation prioritaire). Excentré par rapport au centre ville en cours de rénovation, marginalisé par rapport au haut-Villejuif d'urbanisation plus récente, ce quartier situé un peu à l'écart est comme figé dans son passé. Il faut ajouter la présence de grandes cités déjà anciennes et très délabrées que leur appellation seule suffit à décrire : cité de transit, cité de relogement d'urgence, cité d'accueil (15) qui ajoutent à la coloration populaire du quartier une nuance de pauvreté et même de misère.

L'existence dans ces cités de bandes plus ou moins organisées est un des traits les plus marquants de la vie du quartier : qualifié de quartier dangereux, il a mauvaise réputation. La violence, les vols, les bagarres, la délinquance et surtout la petite délinquance y sont des phénomènes massifs. Localisée dans quelques rues connues, dans des impasses réputées mal famées et singulièrement dans et autour de la cité Z., cette violence est normale, quotidienne. Passée dans les mœurs, elle ne surprend pas.

Michel, membre du groupe, habite un pavillon à la lisière de la cité Z. Il explique :

— «Dans la cité tous les jours il y a les flics hein tous les jours... Tu laisses ton vélo devant chez toi, tu montes boire un coup, tu redescends, il est plus là, faut faire gaffe à tout hein (rire). [Dans la cité] il y a souvent des vols, vol de voiture, de tout... Souvent ils se battent. A tout ils y vont, à la chaîne de vélo, au couteau, à tout.
— T'as peur d'y aller ?

11—Pour une définition des notions d'indicateur, de marqueur et de stéréotype en sociolinguistique, voir W. Labov, *Sociolinguistique*, op. cit., p. 419-421.

12—Sur habitus de classe et de fraction de classe, habitus individuel et variantes structurales de l'habitus de classe, cf. P. Bourdieu, *Le sens pratique*, op. cit., spect. pp. 100-101.

13—Villejuif est situé sur une colline à la sortie de Paris. Les habitants distinguent le quartier du bas-Villejuif plus ancien et plus vétuste et le haut-Villejuif plus moderne.

14—Pour des données quantitatives, cf. B. Laks, op. cit., pp. 45-58.

15—Pour une description et une étude de ce type de cités et de leur population, cf. M. Pialoux, *Jeunes sans avenir et travail intérimaire, Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27, mars-avril 1979, pp. 19-49, qui sur de nombreux points complète et éclaire les analyses présentées ici. En effet, le travail de Michel Pialoux porte sur la population de ces cités, alors que notre enquête porte sur un groupe qui peut être défini comme en rupture et en opposition avec cette population.

— Non, moi je les connais, ça va. Ils me connaissent, sinon, si je ne les connaissais pas, je préférerais pas y aller, dedans. T'as pas intérêt à y aller tout seul. Si tu veux je t'emmènerai, je te présenterai, tu verras... Ils te casseront la gueule, mes copains (rire)».

Mais cette violence est en définitive peu organisée, elle a un caractère de gratuité, de révolte, d'exacerbation de la marginalité sociale. Elle dépasse rarement les limites du défoulement organisé, du passe-temps provocateur, de l'affirmation ostentatoire de sa force, du goût du risque. C'est surtout une atmosphère, une façon de vivre, *et de vivre dans la rue*. Elles fait partie, elle aussi, du paysage urbain. Cette «dangerosité» du quartier n'est jamais aussi aiguë que pour les adolescents et les pré-adolescents d'origine populaire, pour lesquels dès l'âge de 12 ou 13 ans existe la tentation de quitter l'école pour la rue (16). Aller dans la rue, par désœuvrement ou par inclination, s'y faire agresser ou s'y faire entraîner, tel est le danger qui guette les adolescents et les pré-adolescents du quartier.

Serge était dans la rue, il a quitté l'école, mais dernièrement il a rompu avec le monde de la rue, il vient au centre de loisirs et fait partie du groupe.

— «Qu'est-ce que tu penses du quartier ?

— Hum ! Moi ça me plaît mais ça ne plaît pas à mes parents. Parce que je me suis fait *entraîner* ici et tout. J'ai fait des conneries, alors ça a déplu à mes parents. Alors c'est pour ça, et puis ma mère elle se plaît pas dans le quartier parce qu'on a toujours eu beaucoup d'emmerdements dans le quartier [à cause des conneries que j'ai faites]. Alors on va déménager».

En venant à la *Maison pour tous*, en s'intégrant — mal — au groupe, Serge a déjà, symboliquement au moins, déménagé et rompu avec la rue.

Le caractère dangereux du quartier tient donc moins à l'existence de petits vols, d'agressions, de déprédations qu'à l'existence d'une population, principalement originaire des cités, qui vit dans la rue et en fait son domaine (17). Pour les adolescents

16—Le groupe scolaire du bas-Villejuif est en effet celui qui possède le plus faible taux d'assiduité scolaire de toute la commune, où d'une manière générale l'assiduité n'est pourtant pas particulièrement forte.

17—C'est une expérience commune aux enquêteurs qui ont interviewé ceux qu'ils définissent comme les membres d'une bande que de ne pas retrouver ce qualificatif dans le discours des agents : «Non, nous on n'est pas une bande, on est dans la rue c'est tout». La qualification que proposent les sujets est sans doute plus forte et plus pertinente que celle que l'observateur construit. Être ou ne pas être dans la rue, être dedans ou dehors, dans les normes ou «hors normes», tel est le principe de la différence. Le groupe auquel nous nous intéressons a pour caractéristique d'être une bande qui n'est pas de rue. Ce qui fait toute la différence. Être dans la rue, provoquer le passant qui *pass*e dans la rue mais n'est pas *dans* la rue, marquer ainsi son territoire et son pouvoir, aller *devant* l'école pour narguer ceux et celles de l'autre bord et leur signifier les dangers qu'ils vont courir quand ils vont sortir dans la rue, tout cela renvoie à ce que Labov a justement appelé la culture des rues. Cf. par exemple W. Labov, *La langue des paumés, Actes de la recherche en sciences sociales*, 17-18,

et les pré-adolescents du quartier, le «danger» est, on le voit, moins physique que social et symbolique. C'est à partir d'un constat peu différent mais formulé sur un registre politique et militant que la municipalité a décidé l'implantation d'un centre de loisirs dans le bas-Villejuif, centre qui, trait exceptionnel et significatif, fonctionnerait tous les jours de l'heure de sortie des classes à l'heure de rentrée supposée des parents (18). Ce centre occupe donc une place particulière dans le vaste réseau socio-éducatif qui couvre la ville : résultat d'une décision politique, conçu comme une expérience-pilote d'animation quotidienne d'un quartier déshérité, implicitement défini comme un lieu de prophylaxie sociale, le centre est, pour la majorité du personnel d'encadrement qui y travaille, tout autant le lieu d'une activité professionnelle que le lieu d'une activité politique et militante (19).

Implanté dans un quartier excentré où la marginalité sociale constitue un phénomène massif, en concurrence directe avec la rue et les bandes de rue, véhiculant des valeurs symboliques et culturelles radicalement opposées à celles de la rue, le centre de loisirs est *un lieu marqué* de l'espace social : le centre et la rue sont deux lieux exclusifs l'un de l'autre et la présence d'un adolescent au centre de loisirs fonctionne comme une marque de sa non-adhésion à la culture des rues.

Rien n'exprime mieux cette opposition symbolique et pratique que l'histoire réelle du centre et de son implantation. A plusieurs reprises, le centre a été le théâtre d'affrontements extrêmement violents allant jusqu'à la prise d'assaut et la mise à sac des installations par les jeunes des rues. Ces actions, que les animateurs, en partie aveugles à la logique de leur action, voient comme l'expression irrationnelle d'une violence latente née du désœuvrement, de la pauvreté et du chômage, doivent au contraire être regardées comme des réactions d'auto-défense et d'affirmation de la communauté des rues. Symboles de l'intégration refusée, elles expriment, sur le terrain le plus défavorable aux animateurs — celui de la violence physique — la réalité du rapport de force entre animateurs et jeunes des rues. L'atténuation progressive des attaques peut être vue comme le signe d'une stabilisation de ce rapport de force consécutive à une délimitation des zones d'influence respectives.

nov. 1977, pp. 113-131. On remarquera que l'on peut être encore à l'école, travailler de façon intermittente et être *dans* la rue. Le discours des agents ici encore est très explicite : «Bah ! quand je sors de l'école, je vais dans la rue», «je viens (au centre de loisirs), comme ça je ne suis pas dans la rue avec les voyous».

18—Les autres centres de loisirs, ceux du centre-ville et du haut-Villejuif ne fonctionnent que le mercredi.

19—Dans leur majorité, les animateurs et les responsables du centre sont par ailleurs membres du PCF et/ou d'organisations locales proches du parti. Pour comprendre le rapport particulier au temps et à l'action qui est celui des membres du PCF employés par les municipalités que le parti dirige, il faut tenir compte de la confusion ou, plus exactement, de l'absence de frontière nette entre travail, travail militant et militantisme, temps du travail et temps personnel, domaine de l'activité professionnelle et domaine privé.

En effet, et contrairement aux objectifs proclamés, le centre ne recrute pas dans la population sous-prolétaire des cités dont les enfants restent soumis à l'indignité sociale et à la fatalité de la rue (20), mais presque exclusivement dans la population ouvrière (ou assimilée) qui habite des pavillons ou des petits immeubles, dont les enfants sont scolarisés jusqu'à 16 ans (au moins), et pour lesquels la rue ne constitue qu'un danger social potentiel. Cette ségrégation n'est pas fortuite. Comme toute institution de ce type, le centre incarne un projet socio-éducatif et culturel qui requiert l'adhésion des participants. Cela est plus particulièrement vrai à Villejuif. Les conditions sociales de possibilité d'une telle adhésion, mais aussi les règles de sociabilité, d'adresse, de comportement et d'hygiène du lieu sont autant de principes socialement sélectifs. Entre le centre et la rue, l'affrontement symbolique est total, mais, au niveau du recrutement, la concurrence est biaisée. Tout se passe comme si la population concernée (21) se divisait sociologiquement entre agents pour lesquels la présence dans la rue constitue une *fatalité sociale* et agents pour lesquels elle ne constitue qu'un *danger social* et symbolique potentiel.

Les caractéristiques symboliques, sociales, politiques et urbanistiques que l'on vient de présenter, ainsi que toutes celles que l'on n'a pas évoquées mais qui s'en déduisent socio-logiquement, sont autant de traits qui composent la marque du centre de loisirs dans l'espace social villejuif. Lieu marqué, le centre constitue également un marché où les pratiques linguistiques et sociales des agents sont évaluées. C'est sur ce marché particulier que ces pratiques ont été observées. Il conviendra donc de dégager *l'effet propre de marché* induit par le lieu où le groupe se réunit (22).

Facteurs d'homogénéité du groupe

Les six adolescents que nous avons interviewés forment un petit groupe à part qui se réunit au centre de loisirs. Si la constitution et l'histoire du groupe sont directement liées à l'institution, il faut noter que le groupe s'est depuis quelques années autonomisé (23) : les membres ne participent plus aux activités organisées par le centre et

n'utilisent la *Maison pour tous* que comme lieu de rendez-vous commode (24). Mais compte tenu de la structure de l'espace social et notamment de l'opposition centre de loisirs/rue, la non-participation des membres du groupe aux activités du centre ne constitue qu'une caractéristique très secondaire en regard de leur présence en ce lieu. Cette présence, même informelle, fonctionne comme une marque classée qui classe son porteur (25). Même si, comme on le verra, «les manières» de porter cette marque peuvent différer, l'homogénéité sociale du groupe peut se déduire de la présence de ses membres au centre de loisirs. Cette présence subsume un ensemble de propriétés sociales nécessairement co-occurentes, elle fonctionne comme principe de clôture et garantit l'homogénéité du groupe, tout en permettant aux agents de vivre leur participation dans l'illusion de la rencontre élective, de la cooptation pure ou de la franche camaraderie (26).

Contrairement aux bandes de rue où il n'est pas rare que de jeunes membres de 13 ou 14 ans en rupture avec l'école côtoient des «ancêtres» ou des «présidents d'honneur» de 18 ou 19 ans en attente de service militaire ou de mariage, le groupe présente une très grande unité d'âge : tous les membres ont entre 14 et 15 ans. Cette caractéristique est plus significative qu'il n'y paraît. Si l'appartenance à une bande est liée à une certaine marginalité sociale, à une capacité physique de défense, l'appartenance au groupe est liée à l'âge. Ceci renvoie très directement à l'histoire du groupe, à sa constitution dans les locaux du centre de loisirs et à ses rapports

et la participation d'un enquêteur étranger en contrebalançant, dans une certaine mesure, les effets déstructurants de sa présence. Cf. sur ce point la distinction membre/paumé construite par Labov, W. Labov, *La langue des paumés*, art. cit., pp. 114-116.

24—Ce trait, difficilement explicable si l'on ne prend en compte que la nature institutionnelle du centre de loisirs, s'explique et prend toute son importance si on le réfère à la structure du champ. Si, en effet, l'équipe d'animation et la direction du centre tolèrent à la *Maison pour tous* la présence d'un groupe qui ne paie pas de cotisation, ne participe plus aux activités organisées, échappe à l'encadrement et par là même constitue un facteur de désordre, c'est que la définition du centre comme lieu de loisirs organisés est moins importante que sa définition comme lieu de prophylaxie sociale. Plus que la participation de quelques dizaines d'enfants inscrits par leurs parents aux activités éducatives organisées par le centre, la présence volontaire de ce groupe autonome et auto-organisé est le signe de la réussite du projet initial : lutter contre l'influence de la rue et de la culture de rue, permettre aux jeunes du quartier d'échapper aux bandes de rue, leur proposer un autre marché que celui de la marginalité, une autre symbolique sociale que la violence des rues.

25—Cf. P. Bourdieu et L. Boltanski, *Le fétichisme de la langue*, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4, juillet 1975, pp. 15-16; et aussi W. Labov, P. Cohen, C. Robins et J. Lewis, *A Study of the Non-Standard English of Negro and Puerto Rican speakers in New York City*, coop. research project n. 3281, Washington, US Office of Education, 1968, pp. 29-30.

26—Cf. P. Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Ed. de Minuit, 1979, pp. 114 et 182 notamment.

20—Cf. M. Pialoux, art. cit.

21—Il va de soi que, pour les enfants des classes moyennes ou supérieures, la question du rapport à la rue se pose différemment.

22—Cf. P. Bourdieu, *L'économie des échanges linguistiques*, art. cit., P. Encrevé, *Linguistique et sociolinguistique*, art. cit.

23—C'est le caractère électif, autonome, de groupe auto-organisé, où existent entre membres des relations horizontales fortes qui a permis l'obser-

Tableau 1 – Le groupe est homogène

	Alain	Pascal	Michel	Serge	Claude	Jean
âgé de 14 ou 15 ans	■	■	■	■	■	■
né à Villejuif	■	■	■	■	■	■
habite le bas-Villejuif depuis plus de 10 ans	■	■	■	■	■	■
scolarisé	■	■	■	○	■	■
n'est pas scolarisé dans le cycle long	■	■	■	○	■	■
père employé ou ouvrier (commerce ou industrie)	■	■	■	○	■	■
parents sans aucun diplôme	■	■	○	■	■	■
moins de 3 frères et sœurs	■	■	■	■	□	□
part en vacances avec sa famille	■	■	■	■	□	□
part en colonie, camp, etc. de vacances	■	■	■	□	■	■
envisage pour l'avenir un emploi stable et défini	■	■	■	■	■	■

- répond au critère
- ne répond pas au critère
- cas particulier

à l'institution para-pédagogique qui connaît également des classes d'âge strictes (27).

Tous les membres du groupe sont nés à Villejuif et habitent le bas-Villejuif. L'homogénéité du groupe sous ces rapports doit être mise en relation avec les caractéristiques sociales du quartier et avec la rivalité entre le centre de loisirs et les bandes de rues qui y est particulièrement virulente.

Aucun des membres du groupe n'habite une cité ou un grand ensemble et la plupart possèdent dans l'appartement familial une chambre personnelle, ce qui, du point de vue de l'organisation et de la gestion de l'espace de la vie quotidienne, les distingue de la population des bandes de rue qui habite les cités.

Tous les membres du groupe sont encore scolarisés, mais aucun dans l'enseignement long, ce qui les distingue des membres des bandes pour lesquels la présence dans la rue va de pair avec la sortie partielle ou totale du système scolaire. De plus, la scolarisation des membres du groupe doit être mise en relation avec leur présence au centre de loisirs, institution para-pédagogique (28).

Tous les membres sont d'origine sociale assez proche. Si l'on retient la profession du chef de famille (29), on trouve : une cuisinière, une employée de bureau, un ambulancier, un artisan-fumiste, un chauffeur-livreur, une ouvrière de l'alimentation. Cette origine sociale distingue à nouveau le groupe de la population des cités où la proportion d'OS est très importante.

Aucun des parents ne possède de diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur (30).

27—Le mépris des membres du groupe pour les «petits», leur peu de contact avec les autres adhérents du centre est très significatif de l'étanchéité des classes d'âge dans les institutions de type para-pédagogique. A l'inverse, dans les bandes de rue, c'est le culot, la force, la témérité qui comptent, et l'âge est souvent senti comme une assurance de force et une garantie quant aux capacités de défense de la bande. «Dans les copains que j'ai à Z, il y a de tout, même il y en a qui travaillent. Popaul par exemple, il a 25 ans, c'est un superman, ça oui avec lui t'as pas peur».

28—Le fait d'être ou non scolarisé peut acquérir des valeurs symboliques très différentes selon les marchés. Ainsi sur le terrain du centre de loisirs, avoir quitté l'école est infamant, par contre dans une bande de rue cette même caractéristique est particulièrement valorisante. On a là typiquement un effet de marché.

29—Dans quatre cas sur six, le père est absent (décès, divorce, travail éloigné) et c'est la mère qui est le chef de famille.

30—Pour une analyse de la seule exception, constituée par la mère de Michel, cf. B. Laks, *op. cit.*, pp. 150-155, et L'unité linguistique dans le parler d'une famille, in : B. Gardin et J. B. Marcellesi, éd., *Sociolinguistique*, Paris, PUF, 1980.

En général, les familles sont de taille moyenne (4 enfants maximum). Ceci distingue à nouveau le groupe de la population des cités où les familles sont plus nombreuses.

Tous les membres du groupe partent régulièrement en vacances soit avec leurs parents soit, le plus souvent, par l'intermédiaire d'organismes municipaux. Cet encadrement du temps de loisirs doit être mis en parallèle avec l'encadrement du temps de travail qu'opère l'école. Il permet de soustraire les adolescents aux dangers du désœuvrement et à la tentation de la rue et des bandes de rues.

Dans la préfiguration de leur avenir, les membres du groupe se distinguent nettement des membres des bandes. L'hétérogénéité des âges, le refus du système scolaire expliquent que l'on rencontre presque toujours dans les bandes des jeunes qui travaillent déjà, de façon souvent intermittente. En raison de leur peu de chances objectives sur le marché scolaire et sur le marché du travail, les membres des bandes sont le plus souvent confrontés de façon immédiate et pressante au travail, à l'urgence du travail et au marché du travail. Du discours des membres des bandes de rues se dégage un rejet du travail productif, fixe, du travail «encaserné», du travail de «bureaucrate». L'idéal c'est le travail «libre», le travail dans la rue, l'emploi intermittent de coursier ou de chauffeur-livreur (31). A travers leurs souhaits s'expriment un calcul économique à très court terme, une vision désenchantée du monde social, un refus de l'intégration et un thème central de la culture de rue : l'attente synonyme de liberté (32). Les membres du groupe ont un rapport très différent au travail et au monde du travail. Parce qu'ils sont tous scolarisés, parce qu'aucun ne travaille, ils ont un rapport relativement distant et encore imaginaire au travail qui ne constitue jamais une perspective urgente et immédiate. Dans la préfiguration de leur avenir, ils expriment un calcul économique précis et à long terme : avoir un emploi rémunérateur qui leur permette une ascension sociale et professionnelle. Leur perspective professionnelle n'est pas ponctuelle : ils souhaitent un emploi fixe, stable, technique, productif, intéressant et évolutif.

Sous le rapport des critères généralement retenus par la taxinomie sociologique (âge, sexe, origine sociale, lieu de résidence, capital scolaire des parents), le groupe apparaît profondément homogène : tous les membres sont pris dans un même système d'oppositions et de distinctions. Dans un espace social qui fonctionne sur les oppositions scolarisé/non scolarisé, intégré/marginalisé, encadré/libre, dedans/dehors, lieu pédagogique/rue, dressé/rebelle, conforme/délinquant — oppositions qui se cristallisent dans la lutte entre le centre de loisirs et les bandes de rue —, les membres du groupe se situent du côté de l'institution et de la légitimité.

31—L'importance accordée à la mobylette, à la moto, ou à tout autre engin mécanique (voiture, camion), jusque dans la définition de l'emploi idéal est très significative. Différemment des petits bourgeois «en travail de reclassement» que décrit Pierre Bourdieu (*La distinction, op. cit.*, p. 429), les déclassés absolument dominés que sont les membres des bandes de rue, voués à l'indignité sociale, transfèrent sur la moto leur «rêve de vol social», de liberté, d'espace, de vitesse, leur marginalité, leur rêve d'un monde ouvert, d'un monde possible.

32—Cf. M. Pialoux, *art. cit.*

Ayant cherché à dégager l'homogénéité du groupe, nous avons volontairement ignoré les différences immédiatement perceptibles qui séparent les agents, et nous les avons interrogés en tant seulement qu'ils étaient membres du groupe. En opérant de la sorte, nous avons établi une équivalence entre le groupe (objet construit) et les sujets sociaux qui le composent. Si la restriction qui est au principe de cette analyse n'était pas critiquée, nous pourrions glisser de l'équivalence relative à la substitution des termes et, oubliant que l'analyse porte sur six locuteurs concrets nécessairement différents dans leur «personnalité sociale» et leur histoire sociale, ne plus parler que d'un locuteur fictif, moyen et neutre, représentant idéal de ce groupe homogène. C'est ce que fait la sociolinguistique co-variationniste quand, ayant construit des groupes, des classes ou des couches sociales (plus ou moins) homogènes, elle entreprend d'en décrire les pratiques linguistiques, substituant ainsi aux locuteurs effectifs de l'enquête un locuteur moyen, sans histoire et sans corps, représentant idéal d'un groupe social construit comme homogène. Sans s'interroger sur leur pertinence, le traitement co-variationniste détruit les différences linguistiques et sociales que toute enquête fait apparaître entre deux locuteurs appartenant à la même classe. Le calcul des moyennes est l'instrument par excellence de cette occultation du réel. Cette analyse tranche ainsi, sans l'avoir jamais explicitement formulée, l'une des questions cruciales de la sociolinguistique : les différences linguistiques et sociales qui séparent les membres d'une même classe ont-elles une pertinence sociolinguistique ? Pour répondre à cette question il faut tenir en même temps l'homogène et l'hétérogène, l'appartenance de classe et la singularité de la position dans la classe, l'existence de groupes sociaux et la singularité des agents qui les composent.

Présenter maintenant le groupe dans son hétérogénéité sociale relative, ce n'est donc ni relativiser l'analyse précédente ni lui substituer une analyse nouvelle. C'est au contraire affiner l'analyse du groupe en confrontant le modèle homogénéiste aux faits linguistiques et sociaux qui marquent son hétérogénéité relative, c'est tenter de tenir ensemble les aspects parfois contradictoires d'une réalité multiple : le groupe comme à la fois homogène et hétérogène, les membres comme des agents classables et des sujets historiques singuliers, leurs pratiques comme toujours différentes et pourtant semblables, classées et classantes, objectivement accordées mais sans accord préalable (33).

Facteurs d'hétérogénéité du groupe

Rien ne révèle mieux l'hétérogénéité sociale relative du groupe que la fréquentation de ses membres : si Alain et Jean appartiennent au groupe et sont socialement très proches, ils ne se laissent pourtant pas confondre. L'homogénéité sociale du groupe, son caractère électif n'empêchent pas que des luttes, des conflits, des oppositions symboliques ou pratiques apparaissent en son sein. C'est en décrivant et en analysant les multiples situations de compétition qui émaillent la vie du groupe, en interrogeant la logique des regroupements, des alliances tacites, des exclusions qu'elles suscitent quotidiennement, que l'on peut dégager la hiérarchie et la structure interne du groupe. L'espace des relations interpersonnelles, l'espace social circonscrit par le groupe, peut, en effet, être construit comme un marché symbolique sur lequel les membres, munis de leurs capitaux propres, entrent en lutte pour acquérir tel bien symbolique ou matériel : le droit d'émettre une opinion ou de raconter une histoire drôle, la reconnaissance d'une position de leader ou de porte-parole autorisé auprès de la direction du centre, l'octroi de la dernière cigarette d'un paquet ou le droit d'arbitrer une partie de ping-pong, la possibilité d'éviter un affrontement physique inévitable par un bon mot ou par une pirouette verbale. Tous les objets matériels ou symboliques rares, ou inégalement répartis, parce que leur acquisition suppose une compétition symbolique, peuvent ainsi servir de révélateur de la structure interne du groupe.

Au delà du constat, une analyse ethnographique ainsi armée des notions de marché symbolique et de situation de compétition conduit à mettre en lumière la loi de formation des prix sur le marché particulier que constitue le groupe dans les locaux du centre de loisirs. Au-delà de la description des places occupées dans la structure du groupe et des stratégies mises en œuvre sur ce marché, une telle analyse conduit à s'interroger sur ce qui est au principe des stratégies décrites, sur les capitaux spécifiques et les propriétés sociales particulières qui expliquent les positions occupées par les agents. Pour rendre compte en même temps de l'homogénéité et de l'hétérogénéité sociales relatives du groupe, elle débouche nécessairement sur une analyse des habitus des agents.

Tableau 2 — Hiérarchie et structure interne du groupe

	Alain	Pascal	Michel	Serge	Claude	Jean
prend la parole dans le groupe	■	■	■	■	□	□
organisateur du groupe	■	■	■	□	□	□
bonnes relations avec la direction du centre	■	■	■	□	□	□
familiarité avec l'enquêteur	■	■	■	□	□	□
évite les affrontements phys. (ds et hors du groupe)	■	■	■	□	□	■
domine dans les jeux	■	■	■	□	□	□
dominé dans les bagarres	■	■	■	□	□	■
membre du sous-groupe dominant	■	■	■	□	□	□
leader reconnu du groupe	■			□		

■ oui
□ non

33—Cf. P. Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972, pp. 174-175.

Le tableau synoptique n°2 regroupe un certain nombre de résultats de l'analyse ethnographique du groupe (34). Deux sous-groupes apparaissent nettement, un sous-groupe dominant et un sous-groupe dominé ; d'un côté Alain, Pascal, Michel, de l'autre Serge, Claude et Jean. Alain est reconnu comme leader légitime du groupe, position qui ne lui est contestée que par Serge. Le contenu de cette contestation n'est pas indifférent. En effet, si Alain est de tous les membres du groupe celui qui est le plus proche des animateurs du centre, le plus en harmonie avec les valeurs culturelles, sociales, symboliques qu'ils diffusent, Serge est celui qui s'en distingue le plus radicalement.

Bien intégré dans le système scolaire, connaissant une réussite qui, pour être moyenne, n'en tranche pas moins avec l'échec qui marque les membres du sous-groupe dominé, bien intégré à la vie de la commune, issu d'une famille politiquement proche du PCF, rejetant totalement la rue et les bandes de rue, tout dans l'attitude d'Alain marque son accord avec le modèle véhiculé par le centre de loisirs, en un mot sa conformité. Serge, au contraire, a été membre d'une bande, sa rupture récente avec la rue, la volonté proclamée de ses parents de l'arracher à l'engrenage de la délinquance, fût-ce au prix de leur départ de Villejuif, n'empêchent pas qu'il continue de porter les stigmates de son appartenance ancienne. Il occupe la position inconfortable de transfuge : suspect aux yeux de ses nouveaux amis en raison de son passé, il est rejeté par ses anciens amis en raison de son présent. Si l'on prend en compte la structure du champ, et notamment la virulence de l'opposition entre le centre de loisirs et les bandes, une trajectoire aussi peu probable que celle de Serge ne peut être tenue pour anecdotique. Elle révèle l'ambiguïté de sa position et de son identité sociale. Par ses propriétés sociales, ses attitudes, ses pratiques, Serge était pour les bandes à la limite de l'acceptable parce que encore trop proche de la conformité sociale incarnée par le centre ; à l'inverse, pour les membres du groupe, il est aujourd'hui à la limite de l'acceptable parce que encore trop proche de la marginalité sociale incarnée par les bandes.

Alain et Serge représentent les deux pôles organisateurs du groupe : d'un côté celui de la plus grande conformité possible — dans les limites de l'appartenance au groupe — aux normes dominantes telles qu'elles sont relayées, retraduites et imposées par la municipalité et l'équipe d'animation, de l'autre celui de la plus grande marginalité tolérable — au sein du groupe — par rapport à ces normes. Le groupe se structure donc, d'un point de vue interne, à partir des oppositions constitutives de l'ensemble du champ. Tout se passe comme si, dans un espace social structuré autour d'une série d'oppositions (conforme/marginal, légitime/illégitime, centre de loisirs/rue, etc.), le groupe dans son homogénéité se laissait globalement ranger du côté de la conformité et de la légitimité, mais également

comme si, à l'intérieur du groupe lui-même, ces oppositions continuaient d'être la source de différenciations sociales et de distinctions hiérarchiques. Si l'appartenance au groupe est globalement commandée par le rejet de la culture de rue et l'adhésion aux normes du centre, la position hiérarchique à l'intérieur du groupe est commandée par la plus grande distance relative à la culture de rue ou par la moindre distance relative aux normes du centre. La lutte entre Alain et Serge, qui se cristallise dans des affrontements symboliques et pratiques, peut ainsi être regardée comme une lutte ayant pour enjeu la définition légitime du groupe : groupe du centre de loisirs ou groupe de rue se réunissant au centre de loisirs (35). Les alliances stables, celle d'Alain avec Pascal et celle de Serge avec Claude, sont des regroupements stratégiques qui visent à concentrer les forces et les capitaux partiellement identiques. Mais la lutte entre les deux sous-groupes (et les deux leaders) est inégale : elle ne se déroule pas sur un terrain neutre. Sur le marché particulier que constitue le centre de loisirs, la loi de formation des prix (exactement inverse à celle qui agit dans la rue) valorise les pratiques les plus conformes, les plus scolaires, les plus éloignées de celles de la rue. La suprématie du sous-groupe dominant se nourrit donc de toute l'énergie sociale accumulée dans le champ, de toute l'autorité, de tout le travail d'imposition de légitimité produit par la municipalité, le centre de loisirs et son équipe d'animation. C'est donc parce que le groupe est un groupe du centre de loisirs, parce que le marché sur lequel sont évaluées les pratiques de ses membres est celui du centre, parce que la loi de formation des prix qui y agit est celle du centre, que le sous-groupe dominant est dominant et qu'Alain est le leader légitime du groupe. Il en irait tout autrement si le groupe se transformait en groupe de rue : la hiérarchie en serait inversée et Serge serait alors le leader légitime du groupe.

Dans les affrontements physiques, Serge est indiscutablement mieux armé qu'Alain. A l'exacerbation de la violence, à l'engagement total, à la force physique brute de Serge qui n'a pas peur de prendre des coups et sait en donner s'oppose une euphémisation de la violence, un refus du contact réel, une attitude esthétisante et gymnique, le sens des limites et du jeu chez Alain. Ce qui est au principe de cette opposition c'est sans nul doute le contrôle et la domestication du corps, le dressage et l'encadrement qu'opèrent l'école et l'enseignement du sport. Contre Alain qui esquive, qui mime, qui joue au karatéka, Serge a par sa force physique et son acceptation de la violence et de l'affrontement

34—On propose uniquement dans ce tableau les résultats qui se prêtent le moins mal à une réduction binaire. Pour plus de détails, cf. B. Laks, *Différenciation linguistique...*, op. cit., pp. 86-108.

35—Pour les autres adhérents du centre, la définition de l'institution est également un enjeu de lutte : aux agents les plus proches des animateurs et de l'équipe municipale, les mieux intégrés dans le système scolaire, les plus dominants, qui parlent de «centre de loisirs», s'opposent les agents les plus dominés, les plus soumis, les moins légitimes, qui parlent de «patronage».

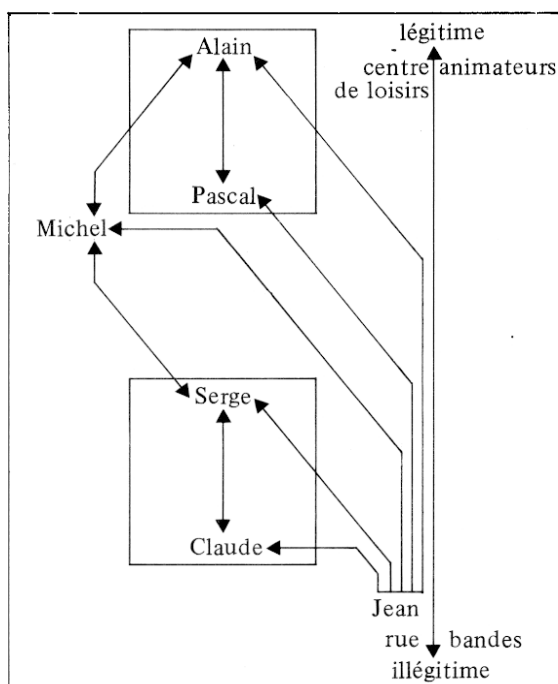
tous les moyens de gagner. Mais le combat n'a pas lieu dans la rue, il a lieu au centre, c'est par définition un simulacre et Serge perd. Il perd parce qu'il se met continuellement à la faute, hors-jeu, hors simulacre. Il suffit qu'il pousse son avantage pour qu'Alain abandonne en transformant par le rappel de l'indignité de Serge sa défaite en victoire : «T'es malade, ça va pas, on n'est pas chez les loubards ici...». Par son rappel à l'ordre, à la bienséance et aux règles du jeu, Alain mobilise dans la bataille toute l'énergie symbolique accumulée dans le centre. Sur ce marché, on ne peut se battre vraiment, quitter le jeu, sous peine d'être exclu, d'avoir contre soi tout le groupe mais aussi tout le centre et ses animateurs, toute l'institution. Seuls le mime, la pratique gymnique et sportive sont admis. A ce jeu physique, où la capacité linguistique de retourner la situation compte, Serge perd toujours, même quand il gagne. Il ne peut que s'écrier : «Dégonflé, sors dehors si t'es un homme !».

Au sous-groupe dominant il faut adjoindre Michel. Sa position est ambiguë (36). Connaissant une trajectoire sociale descendante, il est fasciné par la violence et par la rue. Ami d'Alain, il recherche les bonnes grâces de Serge. Membre du groupe, il traîne dans les rues tard le soir. Comme le dit son frère : «Il file un mauvais coton». Mais dans son appartenance au groupe, dans sa présence au centre de loisirs, ce sont sa position actuelle et son origine sociale qui s'expriment. Sur le terrain du centre de loisirs, il reconnaît la légitimité de la domination d'Alain et se range de son côté.

Jean est exclu. Totalement dominé, dépourvu de moyens de lutte aussi bien symboliques que pratiques, à la frontière de la misère, il se range du côté du sous-groupe dominé. Dominé au sein même des dominés, sa présence au centre procède moins d'un refus de la rue que de l'impossibilité de s'y défendre. Exclu, rejeté, rabaisé, pauvre, n'ayant pas même les moyens de contester sa domination par le refus ou la violence, il n'en est que plus disposé à reconnaître la position dominante d'Alain et de Pascal qui pourtant le rejettent et le méprisent.

En répondant à la question : «c'est qui tes meilleurs potes ?», les membres du groupe n'expriment pas seulement leurs affinités électives, ils se classent et classent leurs camarades. Ce qui est au principe de ce classement, c'est un repérage social des similitudes et des différences qui séparent les habitus des agents. Cette connaissance pratique des positions occupées et des distances sociales, cette intuition des accords, des amitiés possibles et des inimitiés insurmontables s'appuient sur les signes, sans cesse redondants, que chaque agent produit dans la moindre de ses pratiques (37). Le schéma qui présente les réponses

des membres du groupe constitue ainsi comme une synthèse, mais sur un tout autre mode, des descriptions ethnographique et sociologique précédentes. Il vérifie la structure du groupe : Alain et Pascal, d'une part, Serge et Claude, de l'autre, se nomment réciproquement. Michel occupe entre les deux sous-groupes une position médiane. Jean, qui nomme tout le monde mais que personne ne nomme, est un exclu.



L'analyse ethnographique et les réponses des agents à la question «c'est qui tes meilleurs potes ?» explicitent, dans une certaine mesure, l'hétérogénéité sociale relative que la fréquentation des membres de ce groupe homogène révèle immédiatement. Mais elles ne portent pas au jour l'un des signes les plus apparents de cette hétérogénéité : la dissemblance des pratiques linguistiques des agents. Avant toute enquête, la simple discussion avec les membres du groupe livre en effet à l'oreille du sociolinguiste les signes surabondants de cette hétérogénéité. En construisant les variations phoniques, syntaxiques ou sémantiques relevées dans les discours des agents comme des *indicateurs socio-différentiels*, l'analyse sociolinguistique vérifie la structure interne du groupe et sa division en sous-groupes : l'hétérogénéité sociale relative de ce groupe apparemment homogène est aussi linguistique. On propose ici deux illustrations de cette analyse, les changements d'aperture du phonème /e/ et la sélection du coordonnant neutre.

Les indicateurs linguistiques

On considère les variables phoniques qui affectent la prononciation du pronom féminin *elle(s)*. Ces variations sont illustrées par les formes suivantes :

el vient, e vient, a vient, el arrive, e arrive,

36—Cf. B. Laks, L'unité linguistique dans le parler d'une famille, *op. cit.*

37—Cf. P. Bourdieu, *La distinction*, *op. cit.*, notamment pp. 267-271.

al arrive (38). Deux phénomènes sont ici composés : suppression du *l* final et ouverture de la voyelle (39). On compare les discours recueillis dans des situations de formalité comparable (interview en face à face). Les locuteurs sont classés, en accord avec la hiérarchie précédemment dégagée, selon leur distance à la culture de rue (ou leur degré de conformité aux normes du centre). Dans un discours donné, alors qu'aucun des facteurs qui définissent la formalité de la situation d'interaction n'a été modifié, la pratique linguistique d'un locuteur ne suit pas un patron catégorique. La production suivante, extraite de l'interview de Jean, illustre cette variation proprement inhérente : « (...) On dit ouais à la prof, *a* veut pas qu'on dise comme ça, *ε* veut qu'on dise 'oui madame', nous on dit ouais, et à chaque fois, *ε* vient, *pi* des coups de règle ».

Ce sont ces patrons de variation inhérente, synthétisés dans l'indice composé du tableau 3, qui sont comparés. L'indicateur sociolinguistique ainsi construit se présente comme un test de l'homogénéité du groupe.

Les variables sociolinguistiques n'ont pas de valeur intrinsèque. Leur valeur socio-différentielle, sur un marché donné, ne leur advient que d'une co-occurrence systématique avec d'autres traits et propriétés sociales. Marques classantes, elles ne sont classées que par leur association régulière à des sujets sociaux eux-mêmes classés. Pour suggérer la valeur sociale des variantes que nous analysons, sur un marché linguistique où la conformité à la norme semble être valorisée, on a adjoint aux membres du groupe deux témoins extérieurs. Le premier, Paul, est un universitaire. Professionnel de la parole publique, il représente ici la correction et la légitimité sociale. Le second, Gérard, est un technicien que l'on peut situer, du point de vue social et linguistique, à mi-chemin de Paul et du groupe. Ces deux témoins nous permettent de comparer les pratiques linguistiques des membres du groupe.

Le groupe se distingue tout d'abord nettement des témoins. Chez ces derniers, aucune variation n'est attestée et le pronom se prononce toujours *elle(s)*. Cette absence de variation chez les

témoins n'est pas la règle. On trouve, dans leurs discours, des suppressions quantitativement significatives de *l*, mais dans d'autres contextes linguistiques que ceux qui sont étudiés ici. Ceci tend à suggérer que la suppression de *l* ou le passage à *ε* dans la prononciation de *elle(s)* sont des marques sociolinguistiques particulièrement péjorantes. On ne les rencontre que dans le parler des agents les plus déclassés (40). La simple existence d'une variation dans la prononciation de *elle(s)* marque donc l'homogénéité du groupe et signe l'origine populaire et le faible capital scolaire de ses membres. Mais à l'intérieur du groupe se dégage une hiérarchie. Selon les contextes linguistiques d'occurrence du pronom *elle(s)*, la suppression de *l* et le passage à *ε* sont d'autant plus importants que le locuteur occupe dans la hiérarchie du groupe une position plus basse, qu'il est moins conforme aux normes du centre, plus proche de la culture de rue. L'analyse de cette variation, confirmée par les autres résultats, permet de dire qu'au sein du groupe déclassement linguistique et déclassement social vont de pair.

Enfin, l'indice composé, synthèse des variations affectant la prononciation de *elle(s)*, montre à nouveau que le groupe s'oppose aux témoins et, sous ce rapport, peut être dit homogène, mais qu'à l'intérieur du groupe une hiérarchie sociolinguistique existe. Les deux sous-groupes apparaissent nettement et ce qui les sépare c'est bien la distance relative (jamais nulle) à la norme dominante.

Les différences sociolinguistiquement pertinentes ne sont pas seulement phonétiques et ne se limitent pas aux différentes manières d'articuler un phonème donné. Pour chaque locuteur, la variation *puis*, *et puis*, *et pi*, *pi*, constitue un indicateur sociolinguistique plus complexe, à la fois sémantique (*puis/pi* conserve-t-il une valeur aspectuelle nette ?), syntaxique (*puis/pi* supplante-t-il *et* comme ligature copulative neutre ?) et phonologique (dans quels contextes *puis* se prononce-t-il *pi* ?).

La grande fréquence des coordinations constitue l'une des caractéristiques les plus souvent relevées du « langage populaire ».

Serge : « Moi j'ai rien à voir dans l'affaire de la chaîne Hifi, c'est un copain qui s'est mis dedans *pi* moi ils m'ont mis *parce qu'ils* ont appris que la chaîne avait été chez moi, *alors* je suis comme

Tableau 3 — Les variations dans la prononciation de *elle(s)*

		L Sup		al		a		al et a		Indice composé
		-V	-C	-V	-C	-V	-C	-V et -C	-C	
témoins	Paul	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Gérard	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sous-groupe dominant	Alain	7	45	7	0	0	21	28		25
	Pascal	15	80	14	0	0	28	42		20
	Michel	8	90	0	0	0	0	0		28
sous-groupe dominé	Serge	25	75	17	0	0	35	52		75
	Claude	28	100	32	0	0	32	64		78
	Jean	25	100	25	0	0	33	58		76

L Sup suppression de *l*

-V devant voyelle

-C devant consonne

al ouverture de la voyelle avec maintien de *l*

a ouverture de la voyelle avec suppression de *l*

Indice composé des variations affectant la prononciation de *elle(s)*

Les indications quantitatives sont données en pourcentages des occurrences totales pour chaque contexte.

38—Pour faciliter la lecture, on a renoncé à une transcription phonétique et on a adopté une transcription quasi orthographique. Il faut néanmoins se souvenir que toutes les formes citées sont des occurrences phoniques, et en conséquence ne pas les lire mais les vocaliser.

39—La suppression de *l* est sensible à la nature (vocalique ou consonantique) de l'initiale du mot suivant. Le passage à *ε* est sensible à la suppression de *l*. C'est pourquoi dans le tableau 4 on considère la suppression de *l* devant voyelle et devant consonne, le passage à *ε* avec suppression de *l* devant voyelle et devant consonne, le passage à *ε* sans suppression de *l* devant voyelle et devant consonne.

40—On pourrait penser, comme le fait trop souvent une certaine vulgate sociolinguistique, que tout écart par rapport à la norme standard est déclassant. Comme Pierre Encrevé le montre dans son analyse de la liaison, un écart par rapport à cette norme peut très bien, sur un marché donné, être fortement classant.

receleur, et ils l'ont pas retrouvée chez moi, alors on passe le 23 avec l'affaire de la Testi (marque de moto italienne) *pi* lui pour l'affaire de la stéréo...»

Q : «Comment t'as fait pour la Testi ?»

Serge : «Bah le mec était dessus, je l'ai descendu moi, il voulait pas me la..., je lui ai mis une chique, c'est tout, j'ai dit bon maintenant prête-moi-la, *pi* sa mère nous a pris en photo, *pi* ils sont venus me chercher chez moi les gendarmes, les inspecteurs de C., surtout que c'est à M. qu'on l'a prise, parce que moi j'habitais M., *pi* maintenant il y a ma sœur qui y habite, alors on est descendu voir ma sœur, *pi* c'est là qu'on l'a prise la Testi».

Dans ce court récit, on ne compte pas moins de douze ligatures, et la fréquence de *pi* coordonnant neutre est particulièrement élevée.

On distingue généralement les conjonctions copulatives, qui marquent la coordination mais sont sémantiquement neutres, des conjonctions qui introduisent un rapport temporel, consécutif, causal ou comparatif (41). Dans l'usage normatif, seul *et* peut être utilisé comme coordonnant neutre. *Pi* et *et pi*, qui se prononcent *puis* et *et puis*, portent dans tous les cas une valeur aspectuelle précise. Il n'en est pas ainsi dans «le langage populaire» et chez les membres du groupe. *Pi* et *et pi*, dont la prononciation varie, peuvent ne recevoir aucune valeur aspectuelle et remplacer *et* dans ses usages de coordonnant neutre. La concurrence entre *et* et *pi/et pi* constitue la variable étudiée. Consécutivement à la neutralisation de *puis*, cette concurrence est le résultat d'un processus de changement qui affecte le système des conjonctions françaises depuis plusieurs siècles (42). L'existence de cette variation dans le discours des membres du groupe montre que ce processus de changement se poursuit, et qu'il continue d'être la source de différenciations sociolinguistiques.

Le tableau 4 présente les données quantitatives qui correspondent aux différents aspects de la variation. Considérons tout d'abord la fréquence de la coordination (43). De ce point de vue, la différence entre le groupe et les témoins est particulièrement nette. Il y a chez les membres du groupe environ deux fois plus de coordonnées que chez les témoins (moyenne des témoins : 26, moyenne du groupe : 48). Les différents membres du groupe présentent des scores très semblables et la fréquence absolue de la coordination ne permet pas de les distinguer. Ce premier indice constitue un indicateur sociolinguistique qui permet de mesurer des écarts sociaux relativement importants, celui qui sépare les membres des classes moyennes et supérieures des adolescents d'origine populaire par exemple,

mais il n'est pas corrélé à des différences sociales plus fines, telles celles qui séparent les membres du groupe.

La fréquence absolue de *et* se présente également comme un indicateur sociolinguistique. Elle est en moyenne six fois plus forte chez les témoins que chez les membres du groupe. Ces derniers ne sont séparés que par des écarts négligeables. Bien plus, dans leurs discours, la fréquence absolue de *et* est pratiquement nulle : pour 48 coordonnées en moyenne, on ne compte jamais plus de cinq *et*. Ces deux premiers indices permettent d'opposer le groupe aux individus-témoins et mettent en lumière l'homogénéité linguistique du groupe. Mais ils sont contradictoires : une forte fréquence de la coordination est socialement déclassante tandis qu'une forte fréquence de *et* est classante. Il y a chez les membres du groupe deux fois plus de coordonnées que chez les témoins, mais six fois moins de *et*. Contrairement à l'usage normatif, *et* ne constitue donc pas pour les membres du groupe le coordonnant le plus usité. La grande fréquence de la coordination qui marque leurs discours n'est pas le produit d'une grande fréquence de *et* mais résulte d'une grande fréquence de *pi* et de *et pi*. De plus, de locuteur à locuteur, les variations de la fréquence de la coordination au sein du groupe ne correspondent pas à des variations de la fréquence de *et*, qui reste quasiment constante et très basse, mais correspondent à des variations dans la fréquence de *et pi/pi*. La fréquence de la coordination ne peut donc être regardée comme une variable indépendante, mais la fréquence de la coordination et la fréquence de chacun des coordonnants constituent des variables liées. Ce qui est sociolinguistiquement classant, c'est donc une faible fréquence de la coordination conjuguée à une forte fréquence de *et*. Inversement, une forte fréquence de la coordination conjuguée à une faible fréquence de *et* est sociolinguistiquement déclassante.

41—Cf. par exemple M. Grévisse, *Le bon usage*, Paris, Duculot, 1969 (8ème éd.), pp. 970-971.

42—L'apparition de *et* comme coordonnant neutre est le résultat de ce processus de changement. Depuis le 17ème siècle, la valeur aspectuelle de *puis* tend à s'affaiblir, d'où son renforcement par des adverbes (*puis maintenant* vs *et maintenant*). Cf. sur ce point G. Antoine, *La coordination en français*, Paris, d'Artrey, 1958.

43—On a décompté séparément les coordinations figées : trois heures *et* demie, *et* tout ça..., etc. Les fréquences sont indiquées en valeur corrigée, ce qui permet de comparer des discours de longueurs inégales. Pour plus de détails, cf. B. Laks, *Différenciation linguistique...*, op. cit., pp. 310-330. Pour ne pas introduire de confusion avec les *et puis*, *puis* de l'écrit, nous notons dans le texte les couples *et puis/et pi*, *puis/pi* par *et pi*, *pi*. Comme on le verra, les processus syntaxiques et sémantiques analysés sont liés à la chute de la semi-voyelle.

coordinations par

		<i>et</i> figées	<i>et</i>	<i>et</i> total	<i>et pi</i>	<i>pi</i>	<i>PI</i> total	coord. total	total moins figées	<i>et</i> %	<i>et pi</i> %	<i>pi</i> %	<i>PI</i> %
témoins	Paul	0	23,1	23,1	0,3	0	0,3	23,4	23,4	98,3	1,7	0	1,7
	Gérard	0	19,6	19,6	8,4	1,4	9,8	29,4	29,4	66,6	28,5	4,7	33,2
sous-groupe dominant	Alain	0	2,0	2,0	28,8	23,7	52,5	54,5	54,5	3,7	52,9	43,3	96,2
	Pascal	9,4	3,5	12,9	24,9	20,6	45,5	58,4	49	7	50,8	42,2	93
	Michel	3,9	3,9	7,8	29,4	24,5	53,9	61,7	57,8	6,7	50,8	42,5	93,3
sous-groupe dominé	Serge	10,8	3,4	14,2	4,5	41,1	45,6	59,8	49	6,9	9,3	83,7	93
	Claude	6,5	3,7	10,2	6,5	26,4	32,9	43,1	36,6	10,3	17,9	71,7	89,6
	Jean	4,5	5,6	10,1	10,1	31,7	41,8	51,9	47,4	11,9	21,4	66,6	88

Tableau 4 — Les coordinations par *et*, *et pi*, *pi* en fréquence et en pourcentage

Du point de vue de la fréquence globale de la coordination et de la fréquence propre de *et*, le groupe est linguistiquement homogène. L'origine sociale populaire de ses membres, la faiblesse de leur capital culturel et de leur capital social, la distance qui les sépare de la norme linguistique transparaissent dans une forte fréquence de la coordination conjuguée à une faible fréquence du coordonnant *et*.

Pour dégager le coordonnant-type de chacun des locuteurs, on regroupe les fréquences de *pi* et de *et pi* sous un label unique PI. En moyenne, la fréquence de PI est dix fois plus forte chez les membres du groupe que chez les témoins. Bien plus, entre l'usage le plus normatif représenté par Paul et l'usage des membres du groupe l'écart est de 0 à 45. En ce qui concerne la fréquence propre de PI le groupe apparaît à nouveau linguistiquement homogène et nettement distinct des témoins. Pour tous les membres, c'est PI et non *et* qui constitue le coordonnant-type. En termes de pourcentages et non plus seulement de fréquence, on observe que, chez les témoins, de 66 à 98 % des coordinations sont assurées par *et*. Chez les membres du groupe ce pourcentage n'est que de 3 à 11 %. Inversement, si pour les témoins 1 à 33 % seulement des coordonnées sont liées par PI, pour les membres du groupe ce pourcentage varie entre 88 et 96 %.

Au premier indicateur sociolinguistique que constitue la fréquence absolue de la coordination conjuguée à la fréquence de *et*, on peut adjoindre un second indice plus structurel : la place des différents items coordonnants dans le système de la coordination. Pour les témoins, comme dans l'usage normatif, *et* remplit le rôle de coordonnant-type, pour les membres du groupe c'est PI qui remplit cette fonction. Ces deux premiers indicateurs situent le groupe du côté de l'usage non normatif et font ressortir son homogénéité sociolinguistique. Mais si on examine, pour chacun des membres du groupe, les usages de *et pi* et ceux de *pi*, le groupe apparaît beaucoup moins homogène que précédemment.

La fréquence de *et pi* est deux à trois fois plus forte chez les membres du sous-groupe dominant que chez les membres du sous-groupe dominé. Pour ces derniers, la fréquence de *et pi* est d'ailleurs peu différente de celle que l'on observe chez les témoins. Par contre la fréquence de *pi* est de 1,5 à 2 fois plus forte chez les membres du sous-groupe dominé que chez les membres du sous-groupe dominant. Ainsi, si les deux sous-groupes s'opposent aux témoins par une faible fréquence de *et*, ils se distinguent l'un de l'autre par les fréquences respectives de *et pi* et de *pi*.

Ce résultat, qui fait apparaître l'hétérogénéité linguistique relative du groupe, est encore plus tranché si l'on considère non plus les fréquences mais les pourcentages. Chez les membres du sous-groupe dominant, plus de 50 % des coordonnées le sont par *et pi*; chez les membres du sous-groupe dominé ce pourcentage n'est jamais supérieur à 21 %. À l'inverse, chez les membres du sous-groupe dominé, de 66 à 83 % des coordonnées le sont par *pi* tandis que chez les membres du sous-groupe dominant ce pourcentage n'est jamais supérieur à 43 %. Plus généralement, chez tous les membres du sous-groupe dominant le pourcentage

d'occurrences de *et pi* est nettement supérieur au pourcentage d'occurrences de *pi*, chez les membres du sous-groupe dominé, ce rapport est inversé.

L'analyse quantitative de la coordination permet donc de dégager l'homogénéité linguistique du groupe et de ranger tous les membres du côté de l'usage non normatif. Une grande fréquence de la coordination se conjugue, dans leurs discours, à une faible fréquence de *et*, lequel ne remplit plus le rôle de coordonnant-type. La valeur sociale portée par cette marque linguistique est nettement négative. Mais il faut distinguer des degrés dans l'usage non normatif. Pour les membres du sous-groupe dominant c'est *et pi* qui remplit la fonction de coordonnant-type, alors que pour les membres du sous-groupe dominé, c'est *pi* qui joue ce rôle. Parce qu'elle constitue une étape historiquement intermédiaire dans le processus de neutralisation de la valeur sémantique propre de *pi*, et parce que la préfixation d'un *et* rappelle, comme en écho, l'usage normatif de *et* coordonnant neutre (susceptible d'être préposé à des adverbes, *et maintenant*), l'utilisation de *et pi* comme coordonnant-type est moins nettement déclassante que l'utilisation de *pi*.

Ces analyses quantitatives et la mise en évidence du coordonnant-type pour chaque locuteur constituent ainsi des indicateurs sociolinguistiques qui mettent en lumière à la fois l'homogénéité et l'hétérogénéité linguistiques relatives du groupe. On peut proposer la taxinomie suivante :

Valeur sociale	locuteur	coordonnant-type	relation d'ordre
+ normatif	témoin	<i>et</i>	$et \gg et\ pi \gg pi$
	sous-groupe dominant	<i>et pi</i>	$et\ pi > pi \gg et$
- normatif	sous-groupe dominé	<i>pi</i>	$pi > et\ pi \gg et$

La fréquence de chacun des coordonnants n'est qu'un résultat de surface. Pour rendre compte de différences systématiques qui séparent les membres du groupe des individus-témoins, et les deux sous-groupes entre eux, il faut analyser les fonctions syntaxiques et les contenus sémantiques de ces coordonnants.

On a construit trois fonctions nettement distinctes : F1, F2, F3 (44).

Les items en fonction F1 coordonnent des syntagmes nominaux ou des indépendantes. Les *et pi* et les *pi* qui remplissent cette fonction sont de simples outils copulatifs sans valeur sémantique

44—Pour plus de détails concernant cette analyse, cf. A. Giacomi, H. Cedergren, M. Yaeger, *Pi, et pi, pi que...* à Montréal, *Recherches sur le français parlé*, GARS, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1977, pp. 87-100, G. Antoine, *op. cit.*, pp. 900 sq., B. Laks, *Différenciation linguistique...*, *op. cit.*, pp. 340-342.

propre : «On passe le 23 avec l'affaire de la Testi *pi* lui pour l'affaire de la stéréo» (Serge), «Elle se met au piano *et pi* on se met à la guitare *et pi* on joue» (Pascal).

Les items en fonction F2 coordonnent des subordonnées. Les *pi* et les *et pi* qui remplissent cette fonction conservent dans tous les cas une valeur sémantique précise, temporelle, causale, relative ou consécutive : «Mon père au début il m'engueulait *pi* maintenant il ne me dit plus rien» (Serge). «Vous parlez *et pi* je répondrai» (Alain).

Les items en fonction F3 sont des marqueurs d'interaction ou des embrayeurs de phrase qui peuvent, selon les cas, avoir une valeur sémantique précise. «*Et pi* il m'apprendra» (Pascal, prise de parole), «je l'ai pris *pi* voilà» (Serge, fin de séquence).

Le tableau 5 présente les données quantitatives. En ce qui concerne les fonctions de *et pi*, groupe et témoins sont nettement distincts. Si chez les témoins la très grande majorité des *et pi* apparaissent en F2, chez les membres du groupe c'est en F1 qu'ils sont majoritairement concentrés. Dans plus de 80 % des cas les témoins continuent de respecter la valeur sémantique propre de *et pi*, pour les membres du groupe cette valeur est neutralisée dans 65 à 100 % des cas. Cette différence de comportement oppose usage normatif et usage non normatif, et sous ce rapport, comme précédemment, le groupe est linguistiquement homogène. Mais les différentes fonctions occupées par *et pi* permettent aussi de distinguer les sous-groupes au sein du groupe, et font apparaître son hétérogénéité sociolinguistique relative. Le processus de neutralisation de *et pi* n'est vraiment achevé que chez les membres du sous-groupe dominé qui présentent un usage catégorique de *et pi* en F1 : les membres du sous-groupe dominant, au contraire, maintiennent un usage variable avec une minorité de *et pi* en F2.

Du point de vue de la neutralisation sémantique de *et pi* et de son accession au rôle syntaxique de copule en concurrence avec *et*, les membres du sous-groupe dominant, tout en se situant globalement du côté de l'usage non normatif, occupent une position intermédiaire entre le groupe et les témoins. La valeur sociale de la pratique linguistique des membres de ce sous-groupe, tout en étant négative, est moins déclassante que celle des membres du sous-groupe dominé.

L'analyse des fonctions occupées par *pi* conduit aux mêmes résultats. Chez tous les membres du groupe, *pi* remplit, dans la majorité des cas, la fonction de coordonnant neutre (F1), mais les membres du sous-groupe dominant continuent d'utiliser *pi* en F2 environ deux fois plus souvent que les membres du sous-groupe dominé.

L'analyse des fonctions syntaxiques et des contenus sémantiques de *et pi* et de *pi* corrobore donc en tous points l'analyse de leur fréquence. Le groupe dans son ensemble s'oppose aux témoins par un usage non normatif qui utilise *et pi*, et dans une moindre mesure *pi*, comme coordonnant neutre en remplacement de *et*. Mais le processus de neutralisation de la valeur sémantique propre de ces deux items est beaucoup plus avancé chez les membres du sous-groupe dominé que chez ceux du sous-groupe dominant. Les différences de fréquence que l'on observe sont donc bien le résultat d'un processus de changement qui affecte le système des conjonctions. Ce

Tableau 5 — Les fonctions de *et pi* et de *pi*
(en pourcentages pour 100 occurrences de chaque item)

		<i>et pi</i>			<i>pi</i>		
		F1	F2	F3	F1	F2	F3
témoins	Paul	0	100	0	0	0	0
	Gérard	16,3	83,3	0	50	50	0
sous-groupe dominant	Alain	69,6	26,1	4,3	56,5	34,8	8,7
	Pascal	66,7	25	8,3	58,3	33,3	8,3
	Michel	96	4	0	56	24	20
sous-groupe dominé	Serge	100	0	0	63,9	16,7	19,4
	Claude	100	0	0	65,5	17,8	5,5
	Jean	100	0	0	64,3	17,8	17,8

changement «par le bas», déjà ancien, va contre la norme linguistique dominante et est plus avancé chez les locuteurs les plus illégitimes.

Comme on l'a noté, la variable possède aussi une dimension phonologique. Pour tous les membres du groupe, sur des totaux compris entre 23 et 78 occurrences de *puis*, la chute de la semi-voyelle est catégorique : *puis* se prononce toujours *pi*. Cette chute demeure par contre variable pour *et pi* qui peut apparaître aussi bien sous la forme *et puis* que sous la forme *et pi*. Du point de vue syntaxique, sémantique et phonologique tout se passe donc bien comme si apparaissait à l'oral une nouvelle conjonction *pi* qui supprime *et* dans tous ses emplois. *Et puis/et pi* constituant une étape intermédiaire dans ce processus, la suppression de la semi-voyelle reste variable pour cet item. La variation phonologique est, elle aussi, sociolinguistiquement pertinente. Le groupe s'oppose aux témoins : les témoins conservent variablement (suppression inférieure à 10 %), le groupe supprime variablement (suppression supérieure à 74 %), à l'intérieur du groupe les deux sous-groupes s'opposent par l'ampleur de la suppression.

Les deux indicateurs sociolinguistiques étudiés, bien que très différents par leur place dans le système linguistique, leur fonctionnement et les variantes qu'ils mettent en jeu, conduisent aux mêmes constatations. Ce groupe, qu'une analyse catégorielle fait apparaître comme relativement homogène socialement, est linguistiquement divisé. Comparé aux témoins, il se laisse globalement ranger du côté de l'usage non normatif, ce qui traduit l'origine populaire et la faiblesse en capital culturel et social de ses membres. Mais les deux sous-groupes qui le composent se distinguent nettement dans leurs pratiques linguistiques. Pourvues d'une valeur sociale précise et présentant un fonctionnement systématique, les variables sociolinguistiques étudiées ne peuvent être tenues pour accidentelles. Socialement pertinentes, elles doivent être sociologiquement expliquées.

L'analyse sociolinguistique du groupe impose donc un retour à la sociologie des agents pour expliquer les similitudes qui les rapprochent — conditions de leur appartenance à ce groupe relativement homogène au plan social comme au plan linguistique — et les différences qui les séparent, principe

de leur position dans la hiérarchie de ce groupe divisé. Cette réalité complexe impose de ne pas s'en tenir à une analyse uniquement catégorielle et taxinomiste, mais conduit à rechercher dans l'histoire sociale des agents, la trajectoire de leur famille, l'analyse de la structure de leurs capitaux sociaux et culturels, dans l'analyse de leur habitus, la source de l'homogénéité et de l'hétérogénéité relatives du groupe.

Il n'est pas indifférent que ce soit pour les besoins d'une analyse sociolinguistique que nous soyons conduits à mettre en question les résultats d'une sociologie abstraite qui ne permet de saisir les agents que dans leur appartenance à un groupe, une classe, une catégorie. Parce qu'elle prend pour objet les faits linguistiques de l'usage quotidien, la sociolinguistique requiert une théorie du locuteur et de la pratique qui permette de saisir l'agent social parlant à la fois comme membre d'une classe, d'une catégorie, d'un groupe social, et comme producteur singulier d'une production linguistique individuelle. Il lui faut tenir en même temps la position dans la structure sociale et la spécificité de cette position, l'habitus de classe et l'habitus individuel. La même exigence d'une saisie du locuteur comme sujet social concret conduit donc la sociolinguistique, avec la sociologie, à opposer au locuteur-auditeur abstrait, représentant idéal d'une communauté hypothétiquement homogène, la réalité d'un monde social divisé où les groupes sociaux sont en lutte, et à dépasser ainsi une représentation abstraite du social où les locuteurs appartenant à un même groupe sont tenus pour identiques. Elle oppose ainsi à la linguistique dominante des arguments sociologiques et à la sociologie abstraite des arguments linguistiques. Confrontée aux pratiques linguistiques qui sont toujours le fait de locuteurs individuels, la sociolinguistique ne peut traiter comme strictement équivalents tous les individus biologiques qui, appartenant à une même classe sociale, ont en commun un ensemble de propriétés et de qualités, mais qui restent, quel que soit le niveau où l'on situe l'analyse, séparés par des différences linguistiques et sociales non négligeables. En se donnant pour objet l'étude de la pratique individuelle de sujets sociaux et historiques, la sociolinguistique se trouve particulièrement portée à éclairer la relation entre habitus de classe et habitus individuel, c'est-à-dire la dialectique de l'homogénéité et de l'hétérogénéité dans les groupes sociaux, ou comme dit Pierre Bourdieu, la diversité dans l'homogénéité qui unit par une relation d'homologie les habitus singuliers des agents appartenant à une même classe : «Chaque système de dispositions individuel est une variante structurale des autres, où s'exprime la

singularité de la position à l'intérieur de la classe et de la trajectoire (45)». Analyser l'histoire et la trajectoire de chacun des locuteurs, c'est donc tenter de répondre à la question : «qui parle ?», quel sujet social spécifique, quelle variante structurale de l'habitus de classe. C'est aussi tenter de répondre à la question : «qu'est-ce qui parle ?», pas seulement l'appartenance catégorielle mais tout le sujet social.

Capital professionnel et trajectoires sociales

La mère d'Alain est cuisinière, celle de Pascal employée de bureau ; le père de Michel est ambulancier, celui de Serge fumiste ; le père de Claude est chauffeur-livreur, la mère de Jean est ouvrière spécialisée. Quand on interroge les membres des classes populaires sur leur profession, on voit apparaître une distinction linguistique qui, pour appartenir au sens commun, n'en est pas moins socialement pertinente : le langage ordinaire distingue entre le fait d'avoir un *métier* et le fait d'avoir une *place* (46).

Cette distinction entre métier et place organise les réponses des membres du groupe. Si la profession des parents est un métier, leur réponse est constituée par un substantif éventuellement suivi d'une indication de lieu. Si cette profession n'est qu'une place, la réponse énonce d'abord cette place, ce lieu, et propose ensuite une définition plus ou moins vague du contenu de l'emploi :

— «Elle est cuisinière dans un restaurant trois étoiles» (Alain).

— «Il est ambulancier» (Michel).

— «Elle travaille chez G... dans les saucissons» (Jean).

— «Il travaille dans une maison de vins, comme chauffeur, il livre et tout ça» (Claude).

Sous ce rapport la division du groupe est nette : les chefs de famille du sous-groupe dominant ont un métier, ceux du sous-groupe dominé n'ont qu'une place.

Sociologiquement construite, la distinction entre «métier» et «place» renvoie au contenu symbolique de la profession. Elle permet de saisir l'identité sociale du travailleur. Un agent qui possède un métier peut être qualifié en lui-même. Il *est* chaudronnier ou magasinier. Son métier lui appartient en propre, constitue un *capital professionnel*. Un agent qui ne possède qu'une place *n'est rien* de défini. Il ne peut être qualifié que par le lieu de son activité professionnelle. Il ne possède aucun capital propre et la définition de sa profession ne

45—Cf. P. Bourdieu, *Le sens pratique*, op. cit., pp. 100-101.

46—Pour éclairer le contenu de cette distinction, il suffit de proposer le test suivant : quelles différences symbolique et pratique y a-t-il entre les deux qualifications suivantes ?

— Jeannot est mécano, c'est un bon métier

— Jeannot travaille au garage Z, c'est une bonne place.

lui advient que de l'employeur qui lui fait, temporairement, le *crédit* d'une compétence. Possédé personnellement, le capital professionnel est transportable mais le crédit est toujours lié au créancier. La stabilité dans le métier, même et surtout si elle s'accompagne de changements de place, gage et renforce la valeur du capital professionnel. Au contraire, l'accumulation dans une biographie d'emplois différents, mais sans ascension professionnelle, est le signe d'une pauvreté en capital professionnel. A la stabilité de la compétence technique s'oppose ainsi la précarité de la négociation d'une simple force de travail (47). De ce point de vue, les familles des membres du groupe se distinguent : les parents des membres du sous-groupe dominant ont un métier et l'exercent depuis dix ans au moins, ceux des membres du sous-groupe dominé n'ont qu'une place et ont souvent changé d'emploi.

Stabilité dans le métier et possession d'un capital professionnel vont de pair et se traduisent par une *confiance* dans ce capital. C'est le cas de la mère d'Alain : «Où, elle a toujours été cuisinière, c'est un bon métier». Par contre, la stabilité dans la place lors même que l'on est dépourvu de tout capital professionnel reconnu est le signe d'une grande *vulnérabilité*. C'est le cas de la mère de Jean qui, comme celle d'Alain, occupe la même place depuis plus de dix ans mais n'a pas de métier et pour laquelle il faudrait rechercher les raisons de cette stabilité dans sa position de femme seule, déjà âgée, dépourvue de toute espèce de capital, ouvrière spécialisée dans une industrie archaïque, travaillant à la chaîne, smicarde et chargée d'une nombreuse famille.

Si toutes les familles des membres du groupe sont dépourvues de capital économique et peuvent être qualifiées de populaires, il y a des degrés dans la dépossession. Avoir un métier, posséder une compétence technique reconnue sur le marché du travail, c'est posséder un capital économique potentiel. La confiance dans le métier inspire une auto-valorisation sociale, une adhésion à l'image légitime de l'ouvrier. Au contraire, ne rien posséder en propre, pas même une étiquette professionnelle, être ainsi entièrement soumis au marché du travail, sans aucune défense, n'être qu'un figurant susceptible de tenir tous les emplois et toutes les places, avoir le sentiment aigu de sa vulnérabilité sociale et professionnelle, c'est être plus que démuné ; c'est ne pas même avoir une image sociale dans laquelle se reconnaître.

Quand on interroge des agents, ils fournissent autre chose qu'une information. Ils proposent une représentation du monde social et y précisent leur place. La place

qu'ils s'attribuent alors, la valorisation ou la péjoration qui y sont attachées, ne sont pas de leur jugement propre. Le sentiment de la légitimité sociale se forme dans les interactions sociales. En cette matière comme en d'autres, ce n'est pas un auto-classement mais un hétéro-classement intériorisé qui est à l'œuvre et qui est historiquement et socialement conditionné. L'image légitime de l'ouvrier que le porte-parole légitime de la classe ouvrière construit, renforce, diffuse, défend, est omniprésente dans son discours comme dans la moindre des ses actions. On y retrouve la confiance dans le savoir, dans la compétence professionnelle, dans le métier, la fierté d'une vie toute entière de travail productif, la valorisation de l'industrie lourde et des grandes unités de production, la fierté d'appartenir à un groupe social fort, structuré, défendu, solidaire (48). Parce qu'à Villejuif cette représentation du monde social, ces valeurs morales et éthiques sont non seulement dominantes mais légitimes, le sentiment de sa propre légitimité sociale quand on est ouvrier (ou qu'on croit l'être), de même que le sentiment de sa propre marginalité quand on ne l'est pas (ou qu'on croit ne pas l'être) sont sans doute plus aigus qu'ailleurs.

Nombre d'interactions sociales ne sont que des luttes pour imposer une représentation légitime du monde social. Ainsi, au cours d'une discussion, Georges, responsable du centre de loisirs qui représente sur ce terrain l'institution mais aussi la légitimité sociale et politique, s'oppose à Serge qui, proche des bandes, exprime son dégoût du travail en usine, du travail «encaserné», de la vie d'ouvrier : «Mais en usine, bon tu es utile. Regarde les gars (...) chez Renault, c'est un travail, c'est eux qui font les voitures, les 4L».

Que Georges ait jugé nécessaire de répondre à Serge et qu'il l'ait fait par une manière de défense et illustration du prolétariat n'est pas le moins significatif. En valorisant l'image de l'ouvrier productif intégré, il dévalorise l'identité sociale de Serge. Il lui signifie son exclusion et sa marginalité, lui fait sentir son illégitimité sociale. Dans cette discussion, deux systèmes de valeurs s'affrontent. Il suffit de prendre en compte l'état du rapport des forces, l'importance des forces sociales mobilisées par chacun de ces discours, pour avoir une idée de ce que peut signifier pour Serge le rappel à l'ordre social de Georges.

La distinction métier/place et l'histoire professionnelle des parents permettent de vérifier et d'expliquer la hiérarchie interne du groupe. Cette hiérarchie est le résultat de luttes, d'oppositions au sein du groupe. Par elle et à travers elle s'expriment une violence, une valorisation ou une dévalorisation des sujets qui irradiant toute leur personne sociale. Sur un terrain comme Villejuif, on conçoit qu'un agent — Alain, pour prendre le cas le plus pur, dont le système de valeurs est en harmonie avec

47—Cette distinction se retrouve dans le langage ordinaire ; d'un agent qui possède un métier et qui change d'employeur, on dit qu'il change de place, ce qui suppose qu'il conserve son métier. D'un agent qui ne possède qu'une place et qui change d'employeur, on dit qu'il change de travail ou de métier, ce qui présuppose qu'il n'a pas de métier.

48—Ces caractéristiques ne sont pas indépendantes. Être ouvrier spécialisé chez Renault, c'est être ouvrier, mais être tout aussi peu spécialisé chez un patron qui emploie trois personnes, c'est déjà l'être beaucoup moins.

le système dominant, qui se reconnaît dans l'image sociale légitime de la famille ouvrière — soit particulièrement à l'aise, dans la mesure où il se sent soutenu par toute l'autorité et par toute l'énergie sociale accumulées dans l'image qu'il fait sienne. Cette aisance et cette assurance se manifestent dans sa façon d'être, dans sa façon de faire. Constituées par un certain rapport à la légitimité et au pouvoir, cette aisance et cette assurance sont aussi, comme on l'a vu, linguistiques.

Pour saisir complètement l'identité et la personnalité sociale d'un locuteur, pour savoir qui parle, et qu'est-ce qui, en lui, parle, il faut ajouter à l'analyse des positions l'histoire et les trajectoires qui y ont conduit. De la somme d'expériences passées qui structure l'avenir, de cette histoire sociale intériorisée comme une nature, il importe de saisir le sens, à un moment donné du temps, mais aussi la genèse au sein de la famille.

Quand on examine la profession des frères et sœurs des membres du groupe, on constate que les enfants dont le chef de famille possède un métier en ont également un (sous-groupe dominant), tandis que ceux dont le chef de famille n'en a pas n'ont qu'une place (sous-groupe dominé). On retrouve avec une régularité remarquable les deux types de syntaxe précédemment notés : il est... » il travaille dans, chez...

Alain a trois frères. Le premier «est serrurier», il possède un CAP. Le second «est contremaître» dans une entreprise de nettoyage. Le troisième «est conducteur d'engins». Des deux frères de Pascal, le premier «vient de finir ses études» (CAP) : «il est cuisinier» ; l'autre «est agent technique en commutations téléphoniques». Dans la famille de Michel, un seul enfant travaille, «il est cuisinier», apprenti dans une auberge de province. La sœur de Serge, avant de se marier, travaillait «dans une usine de boîtes de camembert» ; son mari «travaille chez M., à P., il fait des culasses de mobylettes». Parmi les frères et sœurs de Claude, l'une «travaille dans une blanchisserie», l'autre «dans les rognures on appelle ça les rognures, les emballages quoi». Enfin parmi les frères et sœurs de Jean, l'une «travaille dans les factures, elle range les factures tout ça» (49) l'autre «travaille à la boulange de la rue V. Il livre (...) les petits pains, les bâtards tout ça».

49—Entre la mère de Pascal qui est «employée de bureau» et la sœur de Jean qui «travaille dans les factures», il n'y a apparemment qu'une simple différence de dénomination. D'un point de vue strictement objectif (définition des tâches, qualification professionnelle, place dans le procès de travail, etc.), ces deux emplois sont très similaires. A un moment donné de sa carrière, la mère de Pascal (qui ne possède aucun diplôme, dont l'arrivée dans le monde du travail est consécutive au décès de son mari, qui travaille à la même place depuis dix ans) a dû avoir le même salaire que la sœur de Jean. Or il demeure que la distance sociale qui sépare les deux femmes est considérable. Il suffit de les rencontrer pour s'en

La correspondance régulière entre la position des enfants qui travaillent déjà et celle du chef de famille ne peut être vue comme une simple régularité. Elle doit être comprise dans le cadre de la *reproduction des habitus au sein de la cellule familiale*. Elle ne s'opère pas par l'intermédiaire d'une mystérieuse loi statistique qui voudrait que les fils d'ouvriers soient fatalement ouvriers, elle s'opère par la transmission d'une image de soi et du monde social, de sa place dans ce monde, de son avenir. Mais entre deux générations il y a du temps, de l'histoire, des changements qui affectent la structure sociale. C'est entre la génération des parents et celle des enfants qu'a eu lieu le boom scolaire, et la comparaison entre la position des premiers et celle des seconds fait apparaître des potentialités déjà inscrites dans l'habitus : les frères et sœurs des membres du sous-groupe dominant ont un titre, un diplôme, un certain capital scolaire. Tous les enfants dont le chef de famille possède un métier en ont un, mais alors que chez leurs parents ce capital professionnel n'est garanti par aucun titre, n'est protégé que par la compétence et l'histoire dans le métier, chez les enfants ce capital est garanti par un titre (généralement un CAP) qui lui confère une valeur en soi ou, si l'on veut, une plus grande autonomie par rapport à l'employeur. A l'inverse, les enfants dont les parents n'ont qu'une place, n'ont aucun titre ou diplôme. Tout se passe donc comme si le système scolaire avait sanctionné la possession, ou la dépossession, de capital professionnel chez les ascendants. La distance sociale qui sépare les enfants s'en trouve accrue. Ce qui s'oppose, ce n'est pas seulement le métier et la place, mais le métier garanti par un titre et la place sans aucune garantie. Dans le groupe, deux trajectoires sociales s'opposent, l'une sensiblement ascendante, l'autre stagnante. La trajectoire ascendante recompose, dans le passage par le système scolaire, les dispositions sociales, incorporées dans l'habitus, qui sont corrélées à la possession d'un métier : confiance dans la compétence technique, dans le capital professionnel, dans le travail, recherche d'une spécialisation. La définition plus stricte, plus étroite,

convaincre (vêtement, cosmétique, hexis corporelle, etc.). Si la mère de Pascal se dit «employée de bureau», c'est pour une part parce que le jugement social dont elle est l'objet et qui prend en compte *toute sa personne sociale* l'autorise à se percevoir comme possédant un métier, un capital professionnel, un avenir. Si la sœur de Jean «travaille dans les factures», c'est pour une part qu'elle se juge et est jugée «bonne à classer les factures». D'un côté un jugement qui crédite d'un métier, d'une compétence, d'un avenir, ce qui permettra à l'agent, par la stabilité dans l'entreprise, de transformer ce crédit en capital (l'ancienneté est aussi un capital) et d'accomplir cet avenir ; de l'autre un jugement qui limite l'horizon, ferme l'avenir, exclut, relègue à ce magasin des accessoires qu'est l'armée des chômeurs potentiels.

plus technique du métier que permet une étiquette professionnelle qui intègre un certain capital est source d'une valorisation sociale accrue. Au contraire, la dépossession de tout capital, fût-ce un métier, chez les parents, se reproduit chez les enfants qui, comme le dit Serge, n'ont «rien eu de l'école».

La transmutation des espèces du capital qu'opère l'école, de capital professionnel chez les parents en capital scolaire puis en capital professionnel chez les enfants, intéresse directement le linguiste. En effet, ce sur quoi s'appuie la sélection scolaire, c'est l'existence chez l'agent de dispositions spécifiques, de compétences, au premier rang desquelles il faut placer une certaine forme de compétence linguistique. La régularité des correspondances entre la possession d'un métier par le chef de famille et l'acquisition d'un minimum de capital scolaire sanctionné chez les enfants, montre à nouveau qu'aux dispositions sociales corrélées à la possession d'un métier il faut ajouter un rapport particulier à la norme linguistique, qui pour être dominé n'en est pas moins sensiblement différent de celui qu'entretiennent avec cette norme ceux qui sont totalement dépourvus de capital.

Le rapport symbolique et pratique que les agents ont avec l'institution scolaire constitue un facteur de valorisation ou de dévalorisation sociale particulièrement important. Enjeux et supports de luttes, portés par des forces sociales et politiques définies, les discours sur l'école s'inscrivent chez les sujets comme des vérités socialement qualifiées. A Villejuif, la valeur accordée au capital scolaire est d'autant plus grande que le discours politique, loin de la contester, la renforce en appelant à lutter pour une école plus démocratique. Comme dans la plupart des communes dirigées par le PCF, les activités culturelles, éducatives, pédagogiques occupent une place importante dans la politique municipale. Au centre de loisirs, le rapport à l'institution scolaire, la réussite ou l'échec mais aussi l'acceptation ou le refus de l'école et de la culture sont des dimensions particulièrement classantes.

La réussite dans l'enseignement général long constitue un facteur de valorisation sociale d'autant plus important qu'elle est plus improbable. De plus, à Villejuif elle est perçue comme le signe d'une ascension sociale d'autant plus forte qu'elle suppose un déracinement, une rupture aussi bien sociale, économique, symbolique que géographique (50). Elle est aussi perçue comme un changement de classe et la réflexion désabusée selon laquelle le lycée ne fournit pas de *métier* marque les sentiments ambivalents qu'elle inspire dans les familles ouvrières.

Le passage par le CET, qui est senti comme la perpétuation du destin de l'ouvrier, n'en est pas

moins valorisé. Lieu de l'acquisition d'une certaine compétence technique, il est le lieu de reproduction et de promotion de la classe ouvrière légitime et comme tel appelle une attention militante, syndicale et politique particulière. L'apprentissage sans formation professionnelle sanctionnée par un diplôme est perçu comme un échec scolaire. Placé sous la dépendance directe du patronat, se déroulant dans de petites unités de production, parfois archaïques, l'identification que l'apprentissage permet avec l'image légitime de l'ouvrier est plus faible. S'il donne un métier, il n'incorpore pas de capital scolaire et est senti comme une simple reproduction, comme une stagnation sociale, comme un renoncement à la lutte pour la promotion de l'ouvrier. Enfin l'embauche directe, sans aucune formation, sans apprentissage, n'est que la recherche d'une place. Elle est généralement consécutive à un refus total de l'école et à un rejet de l'image légitime de l'ouvrier. Après un temps de latence plus ou moins long dans la rue, l'urgence de la situation économique, l'âge conduisent les agents à se *placer*, à rentrer dans le rang. Mais la contradiction avec le système de valeurs attaché à la possession d'un métier reste entière.

Cette hiérarchie des cursus, enseignement long, CET, apprentissage, embauche directe, appliquée aux frères et aux sœurs des membres du groupe confirme la division sociale de ce groupe : les frères et sœurs d'Alain et de Pascal sont passés par le CET ou l'enseignement long, ceux de Michel par le CET ou l'apprentissage, ceux de Serge, de Claude et de Jean par l'embauche directe. Cette hiérarchie des cursus peut également être appliquée à l'analyse des préfigurations que produisent les agents quand on les interroge sur leur profession future.

Alain veut être «dessinateur technique en architecture» («architecte j'aurais bien aimé mais c'est plus dur»). Il est dans un CET spécialisé situé en dehors de la commune. «C'est un métier où on a une bonne paye... Il faut gagner de l'argent maintenant... et puis le dessin j'aime ça».

Pascal veut être «serveur, barman, je veux faire l'école hôtelière». «Comme mon frère (agent technique) j'ai réalisé (...) que je serais pas capable, j'aurais peut-être la volonté mais je serais pas capable, alors je préfère un métier qui me plaît, comme maître d'hôtel, on gagne bien, surtout si on fait l'école hôtelière».

Michel veut quitter l'école : «Ma mère va me faire une dérogation pour quitter l'école à quinze ans». «Comme métier je ne sais pas, comme mon père par exemple, ambulancier c'est bien».

Serge a déjà quitté l'école. «J'ai arrêté à treize ans, ça me disait plus rien» ; «apprenti en mécanique ça me dirait, mais comme j'ai rien eu de l'école je peux pas trouver» ; «mon père va peut-être me faire rentrer chez un ami à lui qui a un garage».

Claude n'a pas quitté l'école : «ils m'ont renvoyé parce que je faisais un peu le con» ; «je voulais rentrer avec mon frère (dans les rognures) mais ils m'ont dit qu'il fallait avoir seize ans, alors j'attends».

Jean est toujours à l'école bien qu'il soit, comme il dit, «nul». «Je voudrais faire menuisier c'est dur, il faut savoir compter, pour prendre les mesures, c'est des grandes mesures qu'ils prennent eux, moi je sais pas bien compter. Je préférerais un métier qui rapporte, comme menuisier, comme apprenti, mais c'est dur».

Dans ces préfigurations de l'avenir, dans les souhaits professionnels des membres du groupe réapparaissent les éléments parti-

50—Il n'y a pas de lycée à Villejuif, il faut aller à Paris. Le trajet, avec ce qu'il suppose de temps, d'argent, le choix d'un lycée avec ce qu'il suppose de préfiguration de l'avenir sont les signes de ce déracinement.

nents mis à jour dans l'analyse des trajectoires familiales : différence entre métier et place, rapport spécifique à l'école et au capital scolaire, type de cursus scolaire, recherche d'un métier garanti par un titre ou apprentissage, confiance dans le métier, etc. En classant les métiers désirés dans l'ordre des possibles, les agents se classent eux-mêmes, ils procèdent à une estimation de leurs chances. Ainsi, alors que pour Alain c'est la profession d'architecte qui est inaccessible, pour Jean c'est la profession de menuisier. Pour l'un l'inaccessible c'est l'enseignement général long, pour l'autre c'est l'apprentissage. On voit que si les professions des parents (cuisinière et ouvrière spécialisée) pouvaient, moyennant certaines approximations, être confondues, l'avenir préfiguré par les enfants et tout ce que cette projection engage de classement, de jugements, de symbolique sociale, interdit de confondre Alain et Jean. Ce que l'énoncé des professions souhaitées fait apparaître, c'est une profonde hétérogénéité des habitus des membres du sous-groupe dominant et du sous-groupe dominé.

Mais l'énoncé de ces professions permet aussi de cerner de plus près ces habitus eux-mêmes. Alain et Pascal se proposent un objectif précis qui n'est pas sans rappeler la précision dont ils font montre dans l'énoncé des professions de leurs frères. A leur réalisme, s'opposent le flou et l'incertitude qui marquent les autres membres du groupe. Pour Alain et Pascal l'avenir est ouvert et concret ; ils se jugent pourvus des moyens de le faire advenir. Alors que Michel, Serge, Claude et Jean sont en attente de l'âge qui leur permettra d'avoir une place, Alain et Pascal se sont renseignés sur les filières, les écoles, ils ont fait des choix. Le fait qu'Alain ait 20 minutes de trajet pour se rendre au CET de son choix — alors que dans la commune il y a d'autres établissements — n'est pas le moins significatif, Alain et Pascal engagent dans la construction de leur avenir une confiance en soi, une aisance sociale qui permettent de déchiffrer le monde social, de s'y orienter, d'y faire sa place. Pour Serge, Claude et Jean, au contraire, l'avenir est fermé, limité, le monde social est étranger et indéchiffrable. Jean ne sait même pas comment devenir ouvrier. Il est perdu dans une terre étrangère dont il ne connaît ni les routes ni les embûches et où il ne sait pas demander son chemin. Ce qui reste aux membres du sous-groupe dominé, c'est leur corps, leur force de travail. Leur avenir n'est pas un projet, il est en eux-mêmes comme une perpétuation de ce qu'ils sont et de ce qu'étaient déjà leurs parents : « Je veux faire comme mon frère », « je veux faire comme mon père ».

Dispositions et pratiques sociales

Comme le montre la première partie du tableau 6, l'analyse des positions et des trajectoires sociales confirme l'existence de similitudes et de différences socialement pertinentes entre les agents qui composent le groupe. L'homogénéité et l'hétérogénéité relatives du groupe que les analyses précédentes avaient mises en lumière reçoivent ici une explication sociologique. La division

du groupe en deux sous-groupes est bien une division sociale. L'homogénéité relative du groupe, linguistique et sociale, traduit l'appartenance de ses membres à une même classe sociale ; son hétérogénéité relative traduit la différence des positions occupées dans la classe ou, si l'on veut, l'appartenance à des fractions de classe différentes : fraction supérieure et fraction inférieure de la classe ouvrière. Mais l'analyse des histoires sociales et des trajectoires personnelles permet d'aller plus loin. Elle met en lumière l'hétérogénéité des sous-groupes eux-mêmes et explique la position occupée par chacun des agents au sein du groupe. L'analyse sociologique de chacun des agents permet de saisir les pratiques individuelles dans leur singularité comme des pratiques sociales ayant une efficacité dans l'organisation interne du groupe. La sociologie des habitus permet de passer du constat statique de la division du groupe à une explication dynamique de sa hiérarchie interne. En effet, ce que le sociologue construit comme des caractéristiques sociales, des critères objectifs, les agents le saisissent comme des marques symboliques, des préférences, des inclinations, des affinités préétablies qui orientent les rapports interindividuels. La hiérarchie interne du groupe, la division des sous-groupes, les positions de leader et de suiveur, telles qu'elles se livrent dans la description ou telles qu'elles apparaissent aux agents qui y sont impliqués, ne découlent pas directement, c'est-à-dire mécaniquement, des caractéristiques sociales des membres. Elles sont le produit, sans cesse reproduit et confirmé, de situations pratiques d'interaction sociale où, sur le marché que constitue le groupe et en fonction d'une loi de formation des prix qui valorise les pratiques les plus légitimes, des habitus, partiellement accordés et partiellement désaccordés, s'évaluent, s'affrontent, s'allient pour conquérir ou défendre tel bien symbolique ou pratique, telle position valorisante ou dévalorisante. C'est donc dans l'analyse des habitus, systèmes générateurs de pratiques et d'évaluations, que la sociologie des membres du groupe prend tout son sens et devient réellement explicative. C'est aussi dans l'analyse des habitus que la sociologie fournit à la linguistique les moyens de saisir les pratiques linguistiques de chacun des locuteurs autrement que comme de simples performances.

Avant d'analyser dans le détail les pratiques linguistiques de chacun des agents et leurs effets sur l'organisation interne du groupe compte tenu du marché spécifique que constitue le centre de loisirs, on se propose, par une description et par une comparaison de pratiques relevant d'autres domaines, d'en cerner le principe unificateur et régulateur commun.

La description des habitus par les pratiques présente quelques difficultés. Le mode et l'ordre d'exposition introduisent dans l'objet un découpage thématique, des régularités, des redondances, une trans-

parence et une logique objective qui lui sont étrangères. Pour rendre compte des pratiques, il faudrait, comme le suggère Pierre Bourdieu (51), citer en vrac les faits recueillis, cumuler les notations diverses, rétablir l'incohérence apparente des séries temporelles et restituer cette sorte d'opacité à elle-même qui est le propre de la pratique. A la seule fin de permettre une comparaison terme à terme des pratiques de chacun des membres du groupe et pour illustrer négativement, par leurs différences, les habitus des agents, on a adopté ici une présentation synoptique. Pour chacun des onze critères illustratifs retenus, on propose des notations tirées à la fois des interviews et de l'observation directe. Le tableau 6 en donne la liste. Sous peine de détruire totalement l'objet visé, le parti pris analytique et thématique de la présentation adoptée ici requiert donc une lecture avertie, qui ne confonde pas les pratiques décrites et l'objet construit pour le décrire.

On a successivement étudié, dans onze domaines de la vie courante, les pratiques et les dispositions des membres du groupe ainsi que les conditions matérielles et symboliques qui les déterminent : l'habitat et l'organisation de la maison, le rapport à l'école et la réussite scolaire, les relations dans la famille, le rapport à l'argent, les pratiques culturelles, le vêtement et les objets possédés, le tabagisme, la politique, les relations avec les filles, le vol et la bagarre, les relations dans le groupe (52). Pour permettre la comparaison et pour faire apercevoir l'hétérogénéité interne du groupe, il est nécessaire de proposer, pour chaque critère, une évaluation. Il va de soi que les pratiques et les dispositions comparées n'ont pas de valeur intrinsèque, mais seulement relationnelle, rapportées à la structure de l'espace considéré. Ainsi, la possession de livres ou la lecture régulière de journaux qui distinguent Alain, Pascal et leurs familles des autres membres du groupe, n'ont de valeur classificatoire et distinctive que rapportées à l'espace des pratiques culturelles (53) et au sous-marché que le groupe, dans les locaux du centre de loisirs, institue. La construction de la valeur de chacun des critères classificatoires utilisés intègre donc une analyse sociologique du champ considéré, du marché dominant et du marché local où on le saisit. La valeur sociale d'une pratique n'est pas toujours identique sur le marché dominant et sur le marché local. Ainsi la réussite scolaire et plus généralement la scolarisation sont péjorées dans les bandes de rue. Mais la nature de cette péjoration serait encore incomprise si on ne montrait pas comment elle est liée à l'évaluation sociale positive que la réussite scolaire reçoit sur le marché dominant. La domination et la légitimité exercent leurs effets, de façon parfois

complexe, jusque sur les marchés locaux, et l'inversion de signe qui marque cette pratique sur le marché des bandes de rue est liée aux lois de ce marché qui intègre, sous la forme d'une autopéjoration cynique (54), la position des bandes de rue dans l'espace social et le rapport particulier qu'elles entretiennent à la domination et à la légitimité. Pour apprécier chacun des critères du tableau 6, il est donc nécessaire de prendre en compte le marché local et le marché dominant, dans la mesure où le marché local se définit dans un écart spécifique au marché dominant. L'analyse de l'espace social, du quartier, du centre de loisirs et du groupe se trouve donc réinvestie dans la construction du tableau et doit l'être dans sa lecture. Mais pour apprécier la valeur socio-différentielle d'une pratique, il ne suffit pas encore de la tenir de façon isolée. Dans les limites de la validité d'une transposition, on peut dire de l'indice sociologique ce que Jakobson dit du phonème : c'est une unité vide, négative, oppositive et distinctive qui ne se définit et n'acquiert de valeur que par la fonction qu'il remplit dans le système (55). La valeur socio-différentielle d'une pratique ne lui advient que des rapports «syntagmatiques» et «paradigmatiques», *in presentia* et *in absentia*, comme dit Saussure, qu'elle entretient avec d'autres pratiques.

L'analyse des pratiques et des dispositions des membres confirme et illustre l'homogénéité et l'hétérogénéité du groupe. Si, du point de vue des discontinuités les plus importantes qui structurent l'espace social, tous les membres du groupe peuvent être tenus pour semblables, leurs pratiques ne le sont pas. L'hétérogénéité des pratiques et des dispositions n'est pourtant pas totale ; elle est limitée par l'appartenance au groupe : entre la non-appartenance aux bandes et la non-appartenance aux couches moyennes qui en définissent les frontières, le groupe constitue lui aussi un espace social restreint, structuré par des similitudes et des différences sociales. La double analyse sociologique de ce groupe tente de traduire la nécessité, pour la taxinomie sociologique, d'établir dans le continuum de la hiérarchie sociale des seuils de discontinuité pertinents sans pour autant détruire, à l'intérieur des classes ou des groupes ainsi délimités, la réalité du continuum social. Les positions les plus basses dans la hiérarchie du groupe sont occupées par les agents dont les dispositions et les pratiques sont les plus proches de celles des membres des bandes de rue — sans leur être totalement identiques —, tandis que les positions les plus hautes sont occupées par les agents dont les dispositions et les pratiques sont les plus proches du modèle de conformité sociale imposé par le

51—Cf. P. Bourdieu, *Le sens pratique*, op. cit., pp. 26-27 par exemple.

52—Pour permettre une évaluation et une comparaison, certaines de ces notations, dans le tableau 6, sont dédoublées.

53—En ce qui concerne la lecture des journaux, cf. P. Bourdieu, *La distinction*, op. cit., en particulier p. 515.

54—Cf. M. Pialoux, *art. cit.*

55—Cf. R. Jakobson, *Six leçons sur le son et le sens*, Paris, Ed. de Minuit, 1976, chap. 3 notamment.

Tableau 6 – Les dispositions et les pratiques des membres du groupe

	Alain	Pascal	Michel	Serge	Claude	Jean
profession du chef de famille : du point de vue de la distinction ■ métier □ place	■	■	■	□	□	□
trajectoire professionnelle du chef de famille : ascendante	■	■	■	□	□	□
profession des frères et sœurs : du point de vue de la distinction ■ métier □ place	■	■	■	□	□	□
capital professionnel des frères et sœurs : diplôme professionnel	■	■	■	□	□	□
trajectoire professionnelle des frères et sœurs : ascendante	■	■	■	□	□	□
profession souhaitée par l'agent : du point de vue de la distinction ■ métier □ place	■	■	□	□	□	□
diplôme professionnel requis	■	■	□	□	□	□
formation professionnelle souhaitée ou déjà engagée : CET/apprentissage ou embauche directe	■	■	□	□	□	□
réussite scolaire	■	■	□	□	□	□
aisance financière de la famille, confort de la maison	□	□	■	■	□	□
activités privées (autres que la télévision)	■	■	□	□	□	□
indépendance par rapport au groupe	■	□	■	■	□	□
relations extra-professionnelles avec les animateurs	■	■	■	□	□	□
peur dans la rue	■	■	□	□	□	■
argent de poche (en volume)	■	■	■	■	□	□
lecture (en fréquence) autre que BD	■	■	□	□	□	□
objets possédés : ■ moto ■ mobylette □ vélo □ rien	■	■	□	■	□	□
vêtements : ■ blouson de cuir ■ simili □ autre	□	□	■	■	■	□
tabagisme	□	□	■	■	□	□
relation avec les filles	■	■	■	□	□	□
vol	□	□	■	■	■	□
politisation	■	■	□	□	□	□
intégration de la famille à la commune	■	■	■	□	□	□

■ oui
□ non

Alain : «A l'école ça va, j'ai des bonnes notes, je suis le meilleur de la classe parce que je travaille, mais c'est parce que ça me plaît (...). J'ai vingt francs par semaine, vingt ou trente francs. Je les garde, je les mets dans une tirelire pour quand j'en aurai besoin (...). En général, j'arrête pas de lire. Je lis des trucs d'aventure, de fiction, de n'importe quoi. Je lis des livres communistes qu'il y a chez moi, ou des livres que j'emprunte à la bibliothèque. Ça me passe le temps, j'aime bien lire, l'après-midi quand j'ai rien à faire ou le soir quand je suis fatigué, je lis dans ma chambre (...). Avant, quand j'étais plus petit, avec la Maison on allait au cinéma, au musée, c'était vachement valable d'aller au musée, ça nous incitait à y aller (...). J'ai un caddy, c'est pas vraiment une mobylette, bah tu la connais la blanche, c'est pour aller à l'école, mais là je vais changer pour une vraie mobylette (...). Tu sais, de toute manière, si tu fais pas de politique, la politique elle s'occupe de toi. Regarde par exemple à la cantine, on paie un franc cinquante et c'est le gouvernement qui paie le reste. C'est bien, c'est valable (...). Pour draguer une fille, quand on est entre copains c'est plus facile. Quand on part en camp c'est bien, dans les tentes et tout (...). En principe moi je vole pas, je suis pas d'accord, c'est pas correct (...). Dans le

groupe qu'on est là, il y a pas de chef, on est tous pareils. Quand on part en camp, c'est moi qui m'occupe des inscriptions, je suis le responsable quoi. Au camp, je suis responsable de la bouffe».

Pascal : «A l'école, là, si je voulais ça serait mieux, mais c'est pas tout à fait ça. Des fois ça va, des fois ça va pas. Ce que je préfère c'est l'atelier, la gymnastique et les maths. Parce que tu vois chez moi avec mon frère, je bricole des circuits imprimés tout ça, pour fabriquer des trucs pour ma guitare, là j'ai fait une pédale wouah-wouah, alors l'atelier tout ça, ça m'intéresse, et pi les langues, parce que je veux être serveur, maître d'hôtel quoi, je veux faire l'école hôtelière. Là il faut savoir au moins une langue, alors on est dans des grands hôtels, on a des clients étrangers souvent, c'est intéressant (...). Point de vue argent de poche, en principe j'ai tant par semaine. Je les garde pour m'acheter des trucs, pour ma guitare, pour des partitions, ou pour quand je pars en vacances (...). J'aime bien les bandes illustrées, ce n'est pas vraiment instructif, mais c'est bien, ou alors les livres qui sortent de l'ordinaire (...). Ma mobylette tu sais, c'est pas pour frimer, c'est plutôt pour me déplacer (...). Quand j'ai connu cette fille, j'étais tout seul, personnellement je vais pas aller draguer une fille de l'école ou avec des copains, je préfère être tout seul avec elle (...). Le vol ? Je trouve ça idiot, surtout que j'en connais quelques-uns qui s'amuse à voler pour rien. Je comprends un type qui vole pour manger, mais celui qui vole pour s'amuser, pour frimer devant les autres (...). En principe on me considère comme un poltron, un peureux quoi, j'aime bien me frapper avec les copains mais quand c'est comme ça, pour chahuter».

Michel : «Moi j'habite dans un pavillon, il y a sept pièces et on a chacun sa chambre (...). A l'école oui, ça va je suis assez bon, mais je fais des conneries, souvent je me fais lourder avec les copains. Oh ! c'est bidon l'école, ma mère elle va me faire une dérogation pour que je quitte (...). Si je fais la vaisselle ça me rapporte dix francs, si je fais la table, ça me rapporte cinq francs, alors à la fin de la semaine, j'ai cinquante, soixante francs, mais si j'ai des mauvaises notes ou beaucoup d'avertissements, ma mère elle m'en enlève un peu. Avec, j'achète des cigarettes, des cartouches (de cigarettes), ou je vais au café avec les copains de Z. pour jouer au flipper (...). Des livres j'en lis pas beaucoup, de la science-fiction un peu, mais je préfère les illustrés (...), je vais au cinéma, au Capitole, c'est pas cher, y a des films extras, de karaté, Bruce Lee tout ça ! (...). Bah, on rentre dans un magasin, et puis les tablettes de chocolat et

tout ça, c'est marrant (...). On était avec Serge et Claude et il y a des gars qui nous provoquent, alors on y a été, moi j'aime pas trop la bagarre, mais avec eux... Contre eux, ça non je me battrais pas (...). Alain, il veut toujours organiser, il aime pas Serge, avant Serge il venait pas, c'est moi qui l'ai fait venir; remarque, Alain, c'est mon copain aussi».

Serge : «J'habite en face de la cité Z, j'ai plein de copains dedans. Avant, ouais, je traînais avec eux, mais je me suis fait entraîner et tout, alors maintenant j'arrête (...). J'ai quitté l'école parce que ça ne me plaisait plus, ça me disait plus rien. Je devais entrer comme apprenti dans une autre école, ça me disait rien non plus. Bon, apprendre, ça me disait, ça me dégoûtait pas, c'est normal, mais être enfermé, commandé tout ça, ça me plaisait pas. De toute manière ça m'a jamais plu de réussir comme bureaucrate, alors ! (...). Mes parents, je peux rentrer à n'importe quelle heure, de toute manière ils s'en foutent (...). Pour l'argent je demande à mon père, il me donne ce que j'ai besoin. Si je veux aller au cinéma ou autre chose il me donne de l'argent. Il me donne toujours plus que j'ai demandé. C'est pour mes cigarettes, pour l'essence de ma mobylette, ou souvent on se retrouve au café, on joue au flipper (...). ça me dit rien de lire, ça m'énervé. Le journal, je le regarde pour les annonces, comme là j'ai pris Grat'annonces pour voir ce qu'il y a à acheter, mais je le lis pas (...). Mon blouson ? il est pas mal, c'est un Hell's Angel, et pi mes bottes, c'est des Santiags, ça vaut 30 000 balles (...). Dans la cité il y a souvent des viols, enfin des viols, y a un copain qui nous dit qu'elle est d'accord et pi on y va quoi (...). Draguer une fille je l'ai jamais fait parce que je suis timide (...). Ça fait la troisième fois que je passe en jugement pour des vols. Bah, tu vois, je rentrais chez moi, j'étais à pieds, pi j'étais fatigué alors j'ai pris une mobylette, j'ai été chez moi, et je l'ai laissée dans ma rue (...). Mais j'arrête là, j'ai compris que j'allais être enfermé, j'arrête et puis on va déménager (...). La bagarre, si j'aime ça ? C'est pas que j'aime ça, mais des fois, t'es obligé (...). Dans le groupe il y a pas de chef, chacun fait ce qu'il veut, de toute manière, moi je fais ce que je veux».

Claude : «Chez moi c'est un pavillon, mais on va quitter là, pour un HLM sur le plateau. Bah, c'est une vraie basse-cour, j'ai des tourterelles, des pigeons, on a des poules et même des lapins (...). A l'école, il y avait des trucs que je savais pas des fois et pi au lieu de m'aider ils m'aidaient pas, alors j'ai gueulé et la maîtresse s'est plainte au directeur, le directeur il m'a engueulé pi on a parlé, le directeur et moi,

et pi j'ai été renvoyé. Je dois aller dans une autre école (...). L'autre jour j'ai dit un truc à mon père, ça lui a pas plu, il a sorti sa ceinture (...). D'argent, j'en ai pas, je me débrouille. Serge il m'en prête, et pour les rendre il attend, il est pas radin, il attend que j'en ai (...). Je lis jamais, j'aime pas ça (...). Tu vois, j'ai un vélo, eh bien avec mon vélo tout le monde se fout de moi (...). Des fois on piquait un truc et on allait le vendre au foyer des Noirs là-haut... (...). Alors le gars il me fait, tu peux pas t'excuser, et il enlève son blouson, j'enlève le mien, pi on s'est frappé. Ça, il m'a fait mal, je m'en suis pris quelques-uns, mais lui aussi et des bons je peux te le dire (...). En général, ils décident de ce qu'ils veulent faire, c'est pas moi qui décide, c'est plutôt Serge».

Jean : «Chez moi ? bah c'est la merde quoi, il y a plein de linge partout, c'est la merde, parce que la mère elle a pas le temps, bah, parce qu'elle travaille chez G, là dans les saucissons (...). L'école c'est bidon, la maîtresse marque une phrase au tableau pi on doit chercher les fautes, alors comme je suis nul, je passe à côté de la faute, je la vois pas, et j'ai zéro. C'est bidon ça. J'ai reçu mon livret, zéro, zéro, zéro. C'est pas de ma faute à moi si je suis nul, de toute manière je m'en fous (...). Mon grand frère croyait que je commençais à l'école à huit heures, il rentre à huit heures, il me voit au lit, il me sort du lit pi il me roule par terre à coups de ceinture (...). De l'argent, j'en ai pas, j'use pas mes tickets de bus, c'est tout; le cinéma, j'y vais jamais, parce que la monnaie ! (...). Moi je lis jamais, j'aime pas lire, bah ! je sais pas bien lire moi, c'est bidon ! j'aime mieux regarder les images, c'est plus marrant, je lis pas, je devine, même quand c'est pas ça, c'est rigolo quand même (...). Oh ! avec les filles je suis timide (...). A l'école, j'avais un copain mais tu vois, il leur a rapporté des trucs qu'il avait volés dans un magasin, alors c'est devenu leur copain, aux autres, ils le défendent, moi je ramène rien, je suis pas un voleur moi, c'est pour ça qu'ils me laissent tomber, alors je suis dedans moi (...). Souvent ici ils s'amuse à se taper, moi je suis malade, si je vais avec eux je serais encore plus malade, mais ça fait rien, celui-là qui est plus fort que moi, je le tue (...). Ce que j'aime pas c'est quand Alain il veut faire son intéressant, il faut toujours qu'il soit le premier partout; remarque, c'est un bon copain quand même».

centre. Comme le montre la mise en regard des attitudes des agents par rapport à l'institution scolaire, à la bagarre, au vol ou à la lecture avec la hiérarchie du groupe, ce sont les dispositions et les pratiques les plus conformes qui sont, dans ce groupe, positivement évaluées. On saisit ici à nouveau l'effet de marché que la composition sociologique du groupe et sa présence dans les locaux du centre de loisirs produisent.

Les pratiques linguistiques

Il semblera sans doute aux linguistes, habitués à prendre leurs intuitions sur la langue pour des données ou à recueillir des faits linguistiques sans se préoccuper des producteurs et de la situation de production, que le détour par une sociologie explicite des locuteurs constitue une étape inutile et linguistiquement improductive. Répondre à la question «qui parle ?», fonder une théorie linguistique sur une théorie du sujet locuteur et une description des faits linguistiques sur une description des agents sociaux parlants, constituent pourtant autant d'étapes nécessaires si l'on veut prendre au sérieux la nature sociale de la langue et parvenir à traiter les faits linguistiques tels qu'ils se livrent dans la réalité des situations d'interaction, c'est-à-dire sans expulser a priori les variations sociales, stylistiques et inhérentes qui les marquent. C'est en fait tout le travail de construction des données comme des observables linguistiques qui se trouve engagé dans l'apparent détour par la sociologie des locuteurs (56). Saisir les faits linguistiques non seulement comme des faits mais également comme le résultat de pratiques sociales réglées suppose que l'on construise le locuteur comme un sujet social concret producteur de discours. Si la pratique linguistique est bien une pratique sociale, alors s'y trouve engagé tout ce qui contraint et organise la pratique : le marché linguistique, les compétences et les *habitus* des locuteurs en présence. Comme le souligne Pierre Bourdieu, «ce qui parle, ce n'est pas la parole, le discours, mais toute la personne sociale (57)».

Dans la construction d'une sociologie explicite des locuteurs, l'analyse sociolinguistique n'a pas été absente. C'est la reconnaissance et l'analyse de différences linguistiques précises existant entre les deux sous-groupes qui a guidé la recherche et la mise à jour de différences sociales pertinentes entre les membres. Ce sont de constants échanges entre analyses linguistiques et analyses sociologiques qui ont nourri la réflexion et conduit à proposer une analyse du marché et une sociologie de chacun des

membres du groupe susceptibles d'éclairer les pratiques linguistiques enregistrées. La sociolinguistique ne propose pas la juxtaposition d'une linguistique et d'une sociologie. Faisant sien le programme général de la linguistique — rendre compte des faits de langage et du mécanisme qui les produit —, elle propose simplement de s'en donner les moyens (58). Les deux indicateurs sociolinguistiques précédemment étudiés avaient mis à jour la division du groupe en sous-groupes. A cette étape du travail, il était impossible de dépasser un traitement en termes de sous-groupes et d'étudier les pratiques linguistiques individuelles. La sociologie des *habitus* permet de présent de saisir la pratique linguistique de chaque agent comme une pratique sociale et rend possible son analyse sociolinguistique.

On a étudié les pratiques linguistiques des membres du groupe dans deux domaines principaux : la chute du phonème /r/ et la chute du phonème /l/, dans les différents contextes où elles sont attestées. Pour ces deux phénomènes, le comportement des locuteurs n'est pas catégorique : on est en présence de variables linguistiques socialement qualifiées. Trois types de facteurs contraignent et règlent l'apparition des différentes variantes qui constituent les variables étudiées : le marché et la situation d'inter-location (variation stylistique), les caractéristiques sociales et l'*habitus* du locuteur (variation sociale) et des facteurs structuraux (variation inhérente).

L'intérêt particulier que présente l'étude de ces variations est multiple. Ce sont des variables infra-phonémiques, et comme telles elles échappent à la conscience des locuteurs (59). Il est pratiquement impossible, même à un locuteur averti et entraîné, d'en maîtriser explicitement les occurrences (60). Elles sont liées à des variations dans le geste articulatoire : tenue et tension de l'articulation, ouverture de la bouche, etc. William Labov a ainsi pu caractériser «l'accent typique» de l'île de Martha's Vineyard comme correspondant au style articulatoire à bouche resserrée. Régulièrement corrélées à des positions dans l'espace social, à des volumes et à des structures donnés du capital détenu, les variables étudiées se présentent comme des *indicateurs sociolinguistiques* (61). Enfin, contrairement à nombre de pratiques dont l'analyse requiert une observation longue et techniquement difficile — ce qui conduit parfois à s'en remettre aux déclarations des agents eux-mêmes — les pratiques linguistiques sont aisément saisissables et leur fréquence livre un matériel surabondant : quel que soit le discours, on compte en moyenne

58—Cf. sur ce point P. Encrevé, *Linguistique et sociolinguistique*, *art. cit.*, pp. 3-12.

59—Cf. sur ce point W. Labov, *Sociolinguistique*, *op. cit.*, chap. 3 notamment.

60—William Labov note par exemple (*Sociolinguistique*, *op. cit.*, p. 412) : «Le problème primordial de la sociolinguistique m'a été posé par une femme de la haute bourgeoisie qui demandait : pourquoi est-ce que je dis [ɔ¹] quand je n'en ai pas envie ?».

61—Pour une démonstration, cf. B. Laks, *Différenciation linguistique...*, *op. cit.*, chap. 3 notamment.

56—Cf. sur ce point B. Laks, *Différenciation linguistique...*, *op. cit.*, pp. 358-362.

57—P. Bourdieu, *L'économie des échanges linguistiques*, *art. cit.*, p. 23.

de 200 à 600 articulations par minute, soit pour un enregistrement moyen de trente minutes 400 à 500 occurrences des variantes de /r/ et de /l/, etc. Cette fréquence permet, outre une analyse qualitative précise de chacune des variantes et de son contexte linguistique d'apparition, une analyse quantitative fine qui révèle la structure de la variation et les règles qui la commandent.

L'analyse détaillée de la chute de /l/ montre qu'il s'agit bien d'un indicateur sociolinguistique. Il n'existe aucun locuteur qui maintienne tous les /l/ requis par la norme. La suppression croît de 5 % des occurrences totales chez Paul à 19 % chez Gérard, 25 % chez Alain et Pascal, 31 % chez Michel, 36 % chez Serge, Claude et Jean. On observe donc une corrélation régulière entre la position occupée dans la hiérarchie sociale et le pourcentage de suppression globale : la suppression est minime chez le témoin le plus légitime, faible chez le témoin appartenant aux couches moyennes, forte chez les membres du groupe. On observe également à l'intérieur du groupe, et notamment entre les membres des deux sous-groupes, des disparités importantes. La comparaison des taux de suppression chez Paul, chez Gérard et chez les membres du groupe montre que la non conservation de /l/, qui n'est jamais nulle, constitue une variable déclassante. Le taux de suppression de /l/ se présente comme une fonction sociolinguistique continue. Pour lui donner valeur d'indice sociolinguistique classificatoire il faut établir les discontinuités pertinentes.

On remarque que si l'écart entre l'universitaire et le technicien est de 14 %, la distance sociale qui les sépare est sans doute inférieure (ou au moins comparable) à celle qui sépare le technicien du leader du groupe, alors qu'entre ces deux derniers agents l'écart n'est que de 6 %. De même si Gérard et Alain, qui sont pourtant assez éloignés l'un de l'autre, ne sont séparés que par un écart de 6 %, Alain et Michel ou Alain et Jean, qui sont pourtant socialement beaucoup plus proches, sont séparés par des écarts de 6 % et 11 % respectivement. En d'autres termes, il n'y a pas correspondance absolue entre les écarts dans les taux de suppression et la distance sociale qui sépare deux agents. Il faut dans la continuité des pourcentages établir les seuils qui marquent les différences sociolinguistiques pertinentes (62).

S'agissant de la fréquence d'apparition d'une variante, on remarque, dans les études quantitatives, qu'il y a d'assez grands écarts

quantitatifs qui font de petites différences sociolinguistiques, tandis que d'assez petits écarts quantitatifs peuvent faire de grandes différences sociolinguistiques. Pour la suppression de /l/, le même écart de 6 % est aussi bien corrélé à une différence sociale importante (intellectuel/technicien) qu'à une différence sociale beaucoup plus fine (distance à la culture de rue des membres du groupe). La valeur socio-différentielle de l'écart entre deux taux de suppression constitue donc une variable dépendante du niveau global de suppression.

On peut établir dans les taux de suppression de /l/ deux seuils pertinents. Le premier, situé à environ 5 % des occurrences, est celui en-deçà duquel la suppression est fort peu déclassante. Le second, situé aux environs de 25 %, est celui au-delà duquel la suppression est fortement déclassante (63). La péjoration sociale attachée à la suppression de /l/, comme tous les jugements et toutes les classifications, repose sur une évaluation discrète des comportements. Tout se passe comme si en-deçà du seuil de 5 % de suppression de /l/, le locuteur était *crédité* d'une conservation catégorique – ce qui, compte tenu de la valeur sociale de la variable, induit un jugement social positif – alors qu'au-delà du seuil de 25 % il était *crédité* d'une non-conservation catégorique qui se traduit par une estimation sociale très négative. Entre ces deux seuils, une non-conservation de 20 % constitue une production non marquée, ni « relâchée » ni « recherchée », typiquement celle des classes moyennes.

Comparés aux deux témoins, les membres du groupe, qui présentent tous un score supérieur à 25 %, se situent nettement du côté négativement marqué de la non-conservation. L'homogénéité linguistique du groupe se trouve ici confirmée : l'origine sociale similaire des agents se trahit par un score de suppression de /l/ relativement élevé et nettement déclassant.

La non-conservation de /l/ n'affecte pas tous les lexèmes de façon identique. Parmi ceux qui sont affectés par cette suppression, certains le sont de façon catégorique (toutes les occurrences du lexème considéré), d'autres le sont de façon variable (certaines occurrences seulement du lexème considéré sont affectées). On a construit, pour les lexèmes affectés par la suppression de /l/, deux classes. Celle de la suppression catégorique (S catg) et celle de la suppression variable (S vbl). La com-

62—Pour une élaboration et une discussion de la notion de seuil, cf. B. Laks, *Différenciation linguistique...*, op. cit., pp. 220-263. L'élaboration de cette notion découle d'une remarque de William Labov qui note : « Face à une règle dont l'application suit une échelle de fréquences continues ('tomber les g dans ing' par exemple), les auditeurs réagissent de façon discrète : jusqu'à un certain point ils ne perçoivent pas du tout que le locuteur 'tombe les g'; au-delà de ce point ils ont l'impression qu'il le fait sans cesse (...). Cette perception catégorique du comportement d'autrui se rencontre en fait chaque fois qu'une valeur sociale forte s'attache au rôle qu'il est censé tenir en accord avec certains critères » (*Sociolinguistique*, op. cit., p. 311).

63—Cela est assez cohérent avec la remarque de William Labov précédemment citée. Un taux de suppression de 5 % est pratiquement imperceptible. Il ne peut être produit que par une conservation catégorique dans de très nombreux contextes phonologiques. Un taux de 25 %, au contraire, ne peut être produit que par une variation dans la plupart des contextes phonologiques et par une suppression catégorique dans certains d'entre eux. C'est un comportement de cet ordre que l'analyse contextuelle de la suppression de l met à jour.

Tableau 7 – Homogénéité linguistique du groupe

	Paul	Gérard	Alain	Pascal	Michel	Serge	Claude	Jean
chute de <i>r</i>								
N-C > 8 % (tous contextes)	□	□	■	■	■	■	■	■
N-C Catg > N-C Vbl	□	□	□	□	□	■	■	■
extension contextuelle C-#, V-#, V-C	□	□	■	■	■	■	■	■
systématisation en contexte C-#C	□	□	■	■	■	■	■	■
chute de <i>l</i>								
S > 25 % (tous contextes)	□	□	■	■	■	■	■	■
S Catg > S Vbl	□	□	□	■	□	■	■	■
ext. context. <i>il C, il V, ils, elle, les, plus</i>	□	□	■	■	■	■	■	■
systématisation en contextes <i>il C, ils V</i>	□	□	■	■	■	■	■	■
coordination								
<i>et pi, pi > et</i>	□	□	■	■	■	■	■	■
<i>pi</i> valeur neutre (copule)	□	□	■	■	■	■	■	■
<i>pi, et pi</i> embrayeurs, marqueurs interaction	□	□	■	■	■	■	■	■
chute de <i>u</i> Catg dans <i>pi, et pi</i>	□	□	■	■	■	■	■	■
ouverture de la voyelle <i>ε/a</i>	□	□	■	■	■	■	■	■

Tableau 8 – Hétérogénéité linguistique du groupe

	Paul	Gérard	Alain	Pascal	Michel	Serge	Claude	Jean
chute de <i>r</i>								
N-C (tous contextes) %	6	7	9	12	13	14	18	22
poids des contextes autres que C-#	60	29	32	63	66	72	75	71
N-C Catg en % des N-C tot. (ts contextes)	1	1	4	9	4	9	10	12
T Vbl %	2	1	1	2	2	5	5	6
fréquence de N-C en C-#	35	69	68	75	70	79	78	90
fréquence de N-C en V-#	8	4	5	7	7	12	20	13
influence de § sur N-C en C-#	32	39	48	50	50	90	90	90
chute de <i>l</i>								
S (tous contextes) %	5	19	25	26	31	36	36	37
S Catg (tous contextes) %	0	5	10	13	14	21	24	24
ext. contextuelle (poids des contextes autres que <i>il</i> (imp.), <i>ils</i> , lexicaux)	0	0	10	12	12	35	40	41
fréquence de S pour <i>elle</i> et <i>elles</i>	3	2	30	38	30	78	80	80
fréquence de S pour les lexicaux en §	21	20	68	70	70	90	90	90
coordination								
<i>et pi + pi</i> %	1	33	96	93	93	93	89	88
coordonnant neutre le plus usité	<i>et</i>	<i>et</i>	<i>et pi</i>	<i>et pi</i>	<i>et pi</i>	<i>pi</i>	<i>pi</i>	<i>pi</i>
chute de <i>u</i>								
dans /epqi/	0	16	78	68	76	87	85	100
dans /dəpqi/	0	0	0	0	0	25	22	0
ouverture de la voyelle <i>ε/a</i>	0	0	25	20	28	75	78	76

Résultats de l'analyse sociolinguistique de 5 variables :

– chute du phonème *r*, réalisé comme une non conservation totale : *ferme la fenet'*, comme une non conservation avec trace résiduelle de souffle : *je vais su^h le mur*.

– chute du phonème *l*, réalisé comme une suppression : *mets la tab, i vient demain*.

– fréquence relative des coordonnants : *il y avait mon frère et moi/il y avait mon frère pi moi*.

– chute de *u* : prononciation [dəpi], [epi] pour *depuis, et puis*.

– ouverture de la voyelle *ε* : *el vient/a vient*.

Le tableau 7 présente les résultats de l'analyse des variables considérées comme discrètes (présence ou absence des variantes marquées). Sous ce rapport le groupe est sociolinguistiquement homogène et s'oppose aux témoins.

Le tableau 8 présente les résultats de l'analyse quantitative des variantes considérées. Sous ce rapport l'hétérogénéité relative interne du groupe et sa division en sous-groupes apparaissent.

- oui
- non
- N-C non conservation
- Catg catégorique
- Vbl variable
- T trace de souffle
- § finale absolue
- u semi-voyelle arrondie d'avant (comme dans *puis, huit*)

- lex. items lexicaux
- S suppression
- V voyelle
- C consonne
- C-# phonème en position post-consonantique finale
- V-# phonème en position post-vocalique finale
- V-C phonème entre voyelle et consonne

paraison de ces deux classes permet de proposer pour chaque locuteur un *indice de variabilité*. Si pour les deux témoins S vbl est toujours fortement supérieur à S catg, pour les membres du groupe S vbl est inférieur (ou au mieux très légèrement supérieur) à S catg. Cet indice est particulièrement intéressant. Un rapport S vbl > S catg signifie qu'un lexème donné apparaît le plus souvent chez le locuteur sous ses deux formes, la forme avec /l/ et la forme sans /l/, la forme normative positivement évaluée et la forme non normative péjorée. Au contraire un rapport S vbl < S catg signifie qu'un lexème donné apparaît le plus souvent sous sa forme péjorée. La différence de comportement est cruciale. L'apparition des deux variantes de la variable est beaucoup moins déclassante que l'apparition catégorique de la seule variante péjorée. Cet indice montre à nouveau que le groupe se situe globalement au pôle négativement marqué de la variation et marque, sous ce rapport, son homogénéité linguistique.

Tous les contextes de suppression de /l/ ne sont pas sociolinguistiquement équivalents. On peut montrer que l'extension de la suppression aux contextes *il* devant initiale consonantique, *il* devant initiale vocalique, *ils, elle, les, plus*, est particulièrement déclassante. Il apparaît que cette extension, jamais attestée chez les témoins, l'est chez tous les membres du groupe. Ces deux nouveaux critères marquent à la fois la position du groupe au pôle négativement marqué de la variation et signent son homogénéité sociolinguistique.

L'analyse sociolinguistique de la suppression de /l/ ici esquissée a également été appliquée à la suppression de /r/. Le tableau 7 résume les résultats. Pour tous les critères qualitatifs qui sont corrélés à des positions nettement distinctes dans l'espace social, les membres du groupe se distinguent très nettement des témoins et se situent tous au pôle négativement marqué de la variation. L'homogénéité sociale relative du groupe reçoit dans le tableau une traduction sociolinguistique précise. Pour les différences sociolinguistiques les plus tranchées et les plus classantes, les six membres du groupe peuvent être tenus pour semblables.

L'analyse détaillée des pratiques linguistiques individuelles conduit à relativiser ce constat. S'agissant tout d'abord du taux de suppression de /l/, tous contextes confondus, on remarque que les agents se distinguent nettement par la distance relative qui les sépare de la norme de prestige. A la hiérarchie interne du groupe correspond assez précisément une hiérarchie dans les taux de suppression de /l/. Plus les agents sont dominants dans le groupe, et moins leur taux de suppression est (relativement) élevé. On vérifie ici la loi de formation des prix à l'intérieur du groupe. Les positions dominantes sont occupées par les agents les plus conformes, dont les pratiques

linguistiques s'approchent au mieux — dans les limites de leur appartenance à ce groupe déclassé — de la norme dominante. A la hiérarchie dans la légitimité des *habitus* correspond une hiérarchie dans les pratiques linguistiques socialement évaluées.

Si on examine à présent l'importance de la suppression catégorique, c'est-à-dire les cas où la forme normative d'un lexème n'apparaît jamais, on peut faire les mêmes constatations. La fréquence des suppressions catégoriques est d'autant plus importante que le locuteur est proche des bandes de rue et qu'il occupe dans la hiérarchie du groupe une position plus basse. Il en est de même pour l'extension contextuelle et pour le poids de cette extension dans les contextes où la suppression est la plus illégitime, pour la fréquence propre à la suppression dans *elle(s)*, pour la suppression dans les items lexicaux en finale absolue. La position relative de chaque agent dans la hiérarchie du groupe reçoit une traduction linguistique. Pour chaque agent, l'évaluation des pratiques linguistiques et l'évaluation des pratiques sociales se recoupent, et la sociologie des *habitus* individuels rend compte de cette cohérence. Le tableau 8 présente quelques-uns des résultats de l'analyse quantitative des variables étudiées et illustre l'hétérogénéité sociolinguistique relative du groupe. Pour un certain nombre de rubriques, on remarque que, si les membres les plus dominants maintiennent une suppression variable (à fréquence élevée), les membres les plus dominés s'approchent d'une suppression catégorique. On a déjà souligné que c'est la suppression catégorique qui est la plus fortement déclassante. Tout se passe comme s'il y avait dans le groupe deux cibles : une cible supérieure représentée ici par Gérard, dont les membres les plus dominants tendent à s'approcher, et une cible inférieure vers laquelle tendent les membres les plus dominés.

Différences linguistiques et différences sociales

Dans l'exploitation de l'enquête de Villejuif, l'analyse sociolinguistique et l'analyse sociologique se recoupent et se complètent de façon souvent très remarquable. A l'homogénéité sociale relative du groupe correspond une homogénéité linguistique qui le distingue nettement des couches moyennes et supérieures et permet de le situer au pôle le plus bas de la hiérarchie sociale et linguistique. De même, à l'hétérogénéité sociale interne du groupe correspond une hétérogénéité linguistique relative qui distingue les membres et traduit la distance spécifique de chacun d'eux à la norme de prestige et à la conformité sociale. La loi de formation des prix sur le marché que définit le groupe dans les locaux du centre de loisirs, établie sociologiquement, est confirmée

linguistiquement. La norme dominante, même si elle n'est jamais atteinte — ce qui renvoie à la position spécifique du groupe dans la hiérarchie sociale — loin d'être contestée ou remise en question, continue de s'appliquer à l'intérieur même de ce groupe socialement déclassé et d'y produire ses effets. La hiérarchie des pratiques linguistiques à l'intérieur du groupe recoupe très exactement la hiérarchie des agents et correspond à la légitimité des *habitus* que l'analyse des positions, des trajectoires et des histoires sociales permet de dégager. La division des sous-groupes, les alliances affinitaires et les regroupements stratégiques à l'intérieur du groupe reçoivent une traduction sociolinguistique. Ce sont les agents les mieux accordés linguistiquement qui s'allient et les oppositions recoupent les clivages linguistiques les plus importants. Nul doute que l'aperception des similitudes, la formation des affinités s'appuient également sur l'enregistrement inconscient des différences sociolinguistiques qui séparent les membres. La fréquence d'apparition des variables linguistiques socialement classantes est telle qu'elle impose le jugement et le classement et qu'elle contribue à dessiner et à révéler la personnalité sociale. Enfin, la lutte entre les deux sous-groupes et leurs leaders se traduit également sociolinguistiquement. Deux cibles différentes orientent les pratiques des membres. Une cible haute, sensiblement proche de la pratique non marquée des classes moyennes, et qui tend vers la norme sans jamais l'atteindre, une cible basse qui s'en éloigne. La lutte entre Alain et Serge est bien une lutte pour la définition légitime du groupe. Elle ne peut, sur le terrain du centre de loisirs, que marquer la suprématie des agents les plus conformes, en ascension sociale et reléguer les agents en stagnation sociale aux marges et à l'indignité d'un déclassement qui les rapproche de la rue. Pour donner toute leur importance à ces résultats, il faudrait, une fois l'analyse terminée, une fois les variables linguistiques et sociologiques construites, proposer des règles, — au sens génératif du terme —, qui rendent compte de la pratique de chaque agent et qui montrent comment dispositions et pratiques découlent d'un principe générateur commun. En explicitant ces règles de production et d'évaluation communes aux pratiques linguistiques et sociales, on serait proche de comprendre ce que, dans les interactions de la vie quotidienne, parler veut dire.